

Le baron Léon Lambert, un banquier et financier belge d'envergure internationale du xx^e siècle

Anne-Myriam Dutrieue

Léon Lambert, né à Etterbeek le 2 juillet 1928, est âgé de cinq ans lorsqu'il est confronté au décès prématuré de son père suite à une opération chirurgicale aux conséquences tragiques. Les personnalités présentes aux funérailles du baron Henri Lambert, célébrées à la synagogue de la rue de la Régence à Bruxelles, situent d'emblée le rang tenu par ce banquier dans la société belge et occidentale, et témoignent chacune des liens étroits unissant cet homme et son ascendance à la société qui lui rend un dernier hommage. Tandis que le Souverain est représenté par son aide de camp le lieutenant général vicomte Jolly, de nombreux banquiers et hommes d'affaires ainsi que des figures politiques telles que le président du Sénat Émile Digneffe, le ministre des Affaires étrangères Paul Hymans, le ministre des Finances Henri Jaspar et des diplomates tels que l'ambassadeur de Belgique à Washington entourent la famille du défunt, dont ses cousins Guy et Alain de Rothschild. Quant à la presse, qui présente la banque Lambert comme « l'un des sommets de notre finance », elle ne tarit pas d'éloges à l'égard de cet « homme de bien » qui soutint par sa générosité diverses œuvres dans les domaines de la culture et de la santé notamment, parmi lesquelles la *Maternité Fondation Henri Lambert* ou la *Fondation musicale Reine Élisabeth*, et dont le nom équivalait, au-delà des frontières nationales, à celui des Rothschild.

De fait, le jeune Léon Lambert, son frère cadet Philippe et la petite sœur Lucie qui naîtra sous peu, s'inscrivent dans une lignée de banquiers de haut vol, étroitement liée à la famille Rothschild. En 1830, aux premiers jours de l'indépendance de la Belgique, la maison *Rothschild Frères*, de Paris, installait une agence à Bruxelles, place montante car nouvellement capitale, et en confiait la gestion à Lazare Richtenberger, un banquier avisé qui avait exercé ses talents à Amsterdam. Une succursale anversoise de cette agence sera créée dès 1843 et confiée à Samuel Lambert, leur arrière-grand-père. Une alliance familiale scellera leurs activités financières, la belle-mère de ce dernier se remariant avec le premier. En 1853, après le décès de celui qui était devenu son beau-père, Samuel Lambert, qui a épousé la musicienne Jenny Low Levy, dite Eugénie Lion, réorganise les agences bruxelloise et anversoise, et la firme *Richtenberger, agent Rothschild*, devenue *Lambert-Richtenberger, agent Rothschild* suite au remariage de sa belle-mère, se mue en firme *Lambert, agent Rothschild*. Son fils Léon Lambert, au service des Rothschild de Londres à partir de 1872, lui succède trois ans plus tard et donne une impulsion décisive à la maison bruxelloise qui, tout en restant soumise à la maison Rothschild de Paris, en sera définitivement plus qu'une simple succursale. Apportant un appui décisif au financement des initiatives coloniales de Léopold II, le « banquier du Roi » épousera en 1882 Zoé Lucie de Rothschild – laquelle pratique avec talent l'art du portrait – à une époque où les membres de cette dynastie commencent à conclure des mariages au-delà de leur propre cercle familial, renforçant ainsi et dans ce cas précis, les liens qui unissent les deux familles depuis de nombreuses années. La renommée de ce financier de premier ordre, qui présidera par ailleurs pendant plus de vingt ans le *Consistoire central israélite de Belgique*, et en qui l'hebdomadaire *Pourquoi pas ?* salue « le parfait banquier, le parfait homme du monde et ... pourquoi pas ? le parfait philanthrope » voit sa notoriété internationale renforcée, laquelle s'étend

jusqu'aux États-Unis où le *New York Times* rend compte des activités du « Baron Lambert de Rothschild of Brussels », toutes les grandes villes d'Europe se devant d'avoir leur Rothschild...

Après avoir enchaîné divers voyages d'exploration et longtemps hésité à embrasser la carrière financière, son fils Henri Lambert, qui a effectué une série de stages bancaires à Paris, Londres et Hambourg, lui succèdera finalement au sortir de la Première Guerre mondiale. Les Rothschild sont cependant fort embarrassés de confier leur agence bruxelloise à ce jeune homme fougueux et par ailleurs quelque peu idéaliste. Les négociations aboutiront à la reprise par ce dernier des affaires sous la firme Henri Lambert. D'agent des *Rothschild Frères* à Paris, la maison de la capitale belge se fait correspondante des Rothschild de Paris et de Londres et devient ensuite, en 1926, une société anonyme. Son autonomie est alors complète, la majeure partie de son capital étant désormais détenue par le baron Henri Lambert lui-même. Elle n'en reste pas moins correspondante belge des différentes branches de la très internationale maison de Rothschild. En 1927, le banquier bruxellois affirme encore davantage son indépendance vis-à-vis de sa famille maternelle en épousant une non-juive, divorcée de plus, Johanna, dite Hansi, von Reininghaus, musicienne autrichienne fille du catholique baron Hans von Reininghaus. Lorsqu'il s'éteint le 6 octobre 1933, il laisse à celle-ci et à leurs trois enfants une banque qui, après un bon départ, semble se redresser de la crise de 1929 et du début des années 1930. Le relevé des titres inscrits dans la succession du baron Henri Lambert, long de sept pages, témoigne d'affaires sur les places de Bruxelles, Paris, Londres, Vienne et New York.

La baronne Hansi Lambert est confrontée à une grave question, la disparition de son mari remettant en question l'existence même de la *Banque H. Lambert*. A sa demande, une étude approfondie portant sur la viabilité de l'entreprise est menée par l'un des membres du Conseil de famille, qui conclut qu'en raison d'une part de sa « réputation de tout premier ordre », et d'autre part, du fait que son « maintien en activité présenterait pour Léon et Philippe Lambert des avantages considérables », « leur entrée dans les affaires [en étant] singulièrement facilitée, il n'y a pas lieu de liquider la banque, mais plutôt qu'étant donné que la décision éventuelle de la maintenir en activité serait révocable à tout moment, il semblerait sage et judicieux d'en faire tout au moins l'expérience », si du moins cette solution « rencontre l'approbation de la maison de Rothschild et de Monsieur Émile Francqui, Gouverneur de la Société Générale de Belgique et subrogé-tuteur des enfants », et « pour autant qu'il soit possible de s'assurer la collaboration de personnalités répondant aux conditions voulues et auxquelles serait confiée l'administration de la Banque, en collaboration avec le personnel dirigeant actuel, en attendant que Léon Lambert soit lui-même en état de reprendre la présidence de l'affaire ». La *Banque H. Lambert* continue donc ses activités, avec le concours notamment de Gaston de Formanoir de la Cazerie, ami de longue date du défunt, le comte Guy de Baillet-Latour reprenant quant à lui le mandat laissé vacant par le décès du baron Henri Lambert. Bientôt, et pour se conformer à la nouvelle législation de 1934 imposant la scission des banques mixtes en banques de dépôts et sociétés holdings, son activité bancaire sera poursuivie par la *Banque H. Lambert* tandis que ses participations seront rassemblées dans la *Mutuelle Lambert*. Tout en perpétuant l'œuvre du *Comité général d'entraide de l'Agglomération bruxelloise* initié par son défunt mari ainsi que son mécénat en faveur de la musique en soutenant, en 1938, le *Fonds Eugène Ysaye*, la baronne Hansi Lambert entre dans le conseil d'administration de la banque et le préside, sa belle-sœur Renée de Becker Remy, née Lambert, assurant la présidence de la mutuelle tandis que les jeunes héritiers grandissent.

En 1940, au moment où se déclenche la Deuxième Guerre mondiale, l'administrateur-délégué de la *Banque H. Lambert* Paul De Bruyn, qui tient un journal de guerre, y note avoir appris

indirectement que la baronne Lambert se trouve avec ses enfants à Berne – il semble confirmé que Léon Lambert fréquentait l'Institut Marie José, école primaire de Gstaad – et qu'elle est pressée par le comte Guy de Baillet-Latour de partir pour l'Amérique, ce qu'elle fera pour n'en revenir qu'après la fin du conflit. Dès lors le jeune Léon, qui, comme il le continuera ensuite, pratique déjà le piano, rejoint la *Canterbury School* dans le New Milford Connecticut, dont il suit les cours de 1942 à 1945, se joignant à son *choral club* dès 1943 ainsi qu'en témoigne *The Tabard*, le journal de l'école. La guerre terminée, il présentera une première série d'examens auprès de la *Faculté des sciences économiques et sociales et Institut des Hautes Études commerciales de l'Université de Genève* en octobre 1947 en vue d'obtenir sa candidature en Sciences politiques, mention Études internationales. Il obtiendra sa licence en mars 1950, tout en ayant suivi une série de cours à Oxford mais également à la *Yale University* en 1948. Cette formation accomplie tant en Europe qu'aux États-Unis ancrera le jeune Léon Lambert sur les deux côtés de l'Atlantique, et la renommée des Lambert qui avait atteint le Nouveau monde grâce à son grand-père homonyme au tournant du siècle ne cessera de s'y déployer au fil des ans.

Tandis que le baron Léon Lambert s'employait à étudier, la guerre qui avait pris fin laissait inerte la *Banque H. Lambert* qui avait été placée sous séquestre par l'occupant. En effet, si l'équipe formée par Gaston de Formanoir de la Cazerie, Paul de Bruyn et Arthur Van Durme est parvenue, à travers toutes les difficultés de cette période, à sauvegarder l'essentiel du patrimoine de la banque, son fonds de commerce a pour ainsi dire disparu. De la bouche de l'un de ses proches collaborateurs, la *Banque H. Lambert* était alors « une toute petite chose. Elle ne comptait que dix employés et... dix clients ». La *Mutuelle Lambert*, holding familial, ne consistait plus en une société financière dans le sens actif du terme. Une réflexion s'impose donc sur la façon de revitaliser l'ensemble, et dès le 24 décembre 1946, la *Banque H. Lambert* est transformée en société en commandite simple sous la dénomination de *Banque H. Lambert (de Lhoneux, De Bruyn et Cie)*, ce nouveau statut lui permettant de détenir des participations non bancaires tout en s'orientant vers le secteur commercial. Deux ans s'écoulaient encore jusqu'à ce que le baron Léon Lambert, en voyage dans la colonie belge qu'est le Congo, disserte avec son frère de sa conception d'une banque moderne - notons dès à présent que Philippe Lambert, devenu ingénieur agronome spécialisé en régions tropicales, rejoindra la *Compagnie d'Outremer* en novembre 1960 en qualité d'administrateur tout en devenant le mois suivant associé-gérant de la *Banque Lambert*. C'est que le baron Léon Lambert va bientôt pouvoir s'investir avec fougue et talent au service d'une banque et de sa holding qui l'attendent depuis près de quinze années et auprès desquelles, à l'exemple de sa mère, il saura attirer des personnalités marquantes, à même de les porter avec lui aux faîtes des entreprises belges.

C'est dès l'assemblée générale du 19 avril 1949, sur proposition du conseil d'administration présidé par Gaston de Formanoir de la Cazerie et composé également du baron Guy de Lhoneux, de Paul De Bruyn et de Jean del Marmol, que la *Mutuelle Lambert* appelle le jeune baron aux fonctions d'administrateur. Son mandat ne pourra cependant prendre cours qu'au 3 juillet 1949, soit à l'exact lendemain de son 21^e anniversaire. Dès le 20 juillet 1949, il sera désigné président de l'entreprise, une de ses premières propositions étant que celle-ci prenne une participation dans la société *Art et cinéma*, créée en vue de réaliser des films documentaires de court métrage pour les Beaux-arts – le jeune homme, en digne héritier de son père qui avait consacré en 1924 un documentaire à la colonie belge sous le titre *Un voyage au Congo*, avait un moment envisagé une carrière cinématographique... De son côté, la *Banque H. Lambert (de Lhoneux, De Bruyn et Cie)* convoque une assemblée générale extraordinaire le 21 décembre 1950 et y désigne le baron Léon Lambert en qualité d'associé-gérant, aux côtés du baron Guy de Lhoneux et de Paul De Bruyn, tout en contractant sa raison sociale en

Banque Lambert. L'augmentation de capital qui est décidée à cette occasion est souscrite par la *Fibanel, Société de Financement bancaire et industriel*, une société holding de droit luxembourgeois créée en janvier 1947 et présente dans le capital de la banque depuis le 28 octobre 1947. Le baron Léon Lambert présidera l'établissement dès septembre 1951, et ce jusqu'au début des années septante, soit au moment où la fusion progressive avec le groupe de Launoit commence à se concrétiser. C'est également en septembre 1951 que Camille Gutt fait son entrée à la Banque Lambert en qualité d'associé commandité. André de Staercke, peu avant secrétaire du Prince Régent, avait eu l'idée de mettre les deux hommes en contact, l'ancien ministre des Finances et père de l'opération d'assainissement monétaire de 1944 par ailleurs président de *Ford Belgique* achevant le premier mandat de président du *Fonds monétaire international (FMI)*. La rencontre entre Camille Gutt, dont « le monde entier » saluera « le génie financier », et celui que l'establishment belge surnommait le « Minou Drouet de la Finance » sera d'une extrême fécondité, comme en témoignera la vitalité du groupe Lambert. En décembre 1964, lorsqu'il partira à la retraite, le baron Léon Lambert lui témoignera sa reconnaissance en ces termes « (...) permettez-moi de vous dire que vous avez été le père que j'ai perdu si tôt, vous avez été le guide et le soutien ». Ultérieurement, et grâce à l'ancien ministre, deux autres personnalités ayant exercé d'importantes fonctions au sein du *FMI* rejoindront la banque : en 1953, le chevalier Ernest de Selliers de Moranville, chef de cabine de Camille Gutt dans le gouvernement de Londres et par la suite directeur exécutif au *FMI* et en 1960, Jean Godeaux, qui avait occupé différentes fonctions au sein de l'organisme international de 1949 à 1955, et sera appelé ensuite à la présidence, entre autres, de l'*Association belge des banques* en 1970 et de la *Commission bancaire* en 1974, soit au moment de la fusion entre la *Banque Lambert* et la *Banque de Bruxelles*.

Lors de son voyage au Congo, le baron Léon Lambert avait pu constater combien les entreprises du groupe Lambert y avaient particulièrement souffert. Il ne restait plus qu'« een plantage en een veefokkerij » ainsi qu'il l'affirmera dans un entretien accordé le 6 décembre 1972 au *Standaard*. Le jeune homme agit donc et entre, dès 1949, aux conseils d'administration de la *Compagnie d'Élevage et d'Alimentation du Katanga (Elakat)*, et de la *Compagnie des Grands Élevages congolais (Grelco)*, fondées respectivement en 1925 et 1930 par son père préoccupé du problème de l'alimentation en viandes des populations des centres miniers du Katanga, et présidées après le décès du baron Henri Lambert par Gaston de Formanoir de la Cazerie. Dès le 30 janvier 1951, le baron Léon Lambert constitue la *Compagnie d'Afrique pour l'Industrie et la Finance (Codaf)*, une société congolaise à responsabilité limitée destinée à réunir en un même organe de gestion les principaux intérêts du groupe Lambert en Afrique, tout en étendant bien sûr son activité à de nouveaux domaines. Le baron Léon Lambert, principal souscripteur des actions de la nouvelle entité, est appelé à sa vice-présidence, Gaston de Formanoir de la Cazerie la présidant. Dès décembre 1952, elle émettra des certificats au porteur représentatifs d'actions nominatives de valeurs rhodésiennes et sud-africaines avant de créer en 1954 une filiale, la *Compagnie d'Afrique pour l'Émission de Certificats au porteur (Codem)*, dont le baron Léon Lambert sera administrateur. Le procès-verbal de la réunion du conseil de gérance de la *Banque Lambert* en date du 16 décembre 1953 fait par ailleurs état d'un mandat d'administrateur détenu par le baron Léon Lambert au sein de la *Banque du Congo belge*. Ce mandat pourrait être abandonné pour un autre, à la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (CCCI)*, dans le cadre plus large de négociations menées suite à la proposition du comte Paul de Launoit d'un rapprochement entre le groupe Lambert et celui de la *Société de Bruxelles pour la Finance et l'Industrie (Brufina)*, lequel pourrait s'effectuer par leurs branches coloniales. Il est par ailleurs à souligner que Louis Camu, président de la *Banque de Bruxelles*, banque

de groupe de Launoit, est actionnaire de la *Codaf* depuis sa constitution. Pour l'heure, la *Banque Lambert* ne souhaite pas accepter de mandat à la *Brufina* ou encore à la *Compagnie financière et industrielle (Cofinindus)* qui en est proche, de façon notamment à maintenir de bons rapports avec la *Société générale de Belgique*... Durant ces années cinquante, le baron Léon Lambert entrera également aux conseils d'administration des *Brasseries, limonades et malteries africaines (Bralima)*, de la *Compagnie congolaise de Constructions* créée en 1949 avec le groupe *Blaton-Aubert*, et qu'il préside dès 1954, et de la *Concorde, Compagnie congolaise d'Assurances contre les Risques de toute nature* qu'il présidera rapidement. Il deviendra administrateur de la *Compagnie du Katanga* en 1962, son père l'ayant également administrée de 1924 à 1932.

Les activités du baron Léon Lambert, pour belges et africaines qu'elles soient, sont loin de s'arrêter là. Dès 1953, le jeune financier est nommé administrateur de la *Société d'Investissement du Nord*, une importante société à portefeuille patronnée par la *Banque Rothschild* et la *Compagnie du Chemin de fer du Nord*, autre société du groupe Rothschild au sein de laquelle le petit-fils de Zoé-Lucie de Rothschild travaillera avec les membres de sa famille paternelle Alain, Guy, Elie et Edmond de Rothschild. C'est le début – ou plutôt la poursuite, si l'on songe à l'histoire des liens entre les Lambert et les Rothschild – d'une longue collaboration, le groupe Lambert accueillant plusieurs membres de la célèbre famille au sein des conseils de ses sociétés. Le baron Léon Lambert dira à ce propos en 1971 qu'il s'agit surtout de cousinage : « Chacun est très concerné par ce qui se passe chez les autres, mais à part quelques entreprises communes, les liens ne sont pas aussi profonds que lors de la constitution de la première affaire Rothschild, celle des cinq frères de Francfort ». Le baron Léon Lambert exprimera d'ailleurs des regrets par rapport au fait que son projet conçu à la fin des années cinquante d'une constellation internationale s'articulant autour des branches française et anglaise des Rothschild, de l'*Amsterdam Overseas Corporation* aux États-Unis, des sociétés Lambert en Belgique et de la *Pierson, Heldring & Pierson* aux Pays-Bas ne se réalisera pas selon l'optique qu'il avait amorcée, et ce malgré plusieurs années de discussions, l'équilibre étant ardu à atteindre entre ces entités de poids inégal. Dans une interview accordée à l'édition belge d'*Entreprise* en février 1973, le cousin belge des Rothschild dira : « Il est vrai que les rapports affectifs sont très réels et il y a des liens de famille, comme vous savez. En ce qui concerne les liens d'affaires, c'est tout-à-fait autre chose. Nous avons certaines affaires en commun. Mais ce n'est pas gigantesque. Nous avons certainement un esprit de collaboration. Mais si je dois dire une chose, c'est que je regrette profondément que cet esprit ne soit plus du tout celui qu'il était au XIX^e siècle, où cela a fait la force des Rothschild d'être unis à travers le monde ». Le baron Léon Lambert émettait alors le souhait que la branche paternelle de sa famille revienne « à un esprit qui soit davantage que de la collaboration, et qui s'apparente à l'existence en commun d'autrefois ».

C'est en 1953 également qu'intervient un événement majeur dans le parcours du groupe Lambert, qui lui permettra de rayonner davantage non seulement en Belgique, mais aussi à l'étranger, et ce par le biais de l'absorption durant l'été de la *Banque de Reports et de Dépôts*. Confronté à la diminution de la demande des financements boursiers et dès lors devenu surdimensionné par rapport au chiffre d'affaires possible, cet outil de valeur intéressait le groupe Lambert en quête d'expansion. Mais il ne suscitait pas seulement la convoitise de celui-ci. Ainsi, le groupe de Launoit, celui-là même qui proposera quelques mois plus tard un rapprochement avec le groupe Lambert, avait déjà acquis par le biais de la *Cofinindus* un tiers de ces titres auprès de la famille Fabri qui cherchait à se retirer de l'actionnariat de l'établissement lorsque la *Commission bancaire*, attentive à éviter une trop importante concentration des moyens bancaires, lui interdit sa démarche. La *Cofinindus*, forcée de renoncer à son projet de rapprochement entre la *Banque de*

Bruxelles et la *Banque de Reports et de Dépôts*, cèdera alors ses titres à la *Banque Lambert* autorisée par la *Commission bancaire* à s'en emparer. Le 6 juillet 1953, la *Banque de Reports et de Dépôts* réunie en assemblée générale décidait de sa dissolution anticipée et apportait son fonds de commerce bancaire à la *Banque Lambert*, confiant son patrimoine immobilier et ses autres actifs à une société holding, la *Compagnie européenne pour l'Industrie et la Finance (CEIF)*, filiale constituée ce jour-là par la *Banque Lambert*. Cette holding, dont la vice-présidence est assumée par le baron Léon Lambert, est promise à un bel avenir. Elle absorbera progressivement différentes sociétés du groupe Lambert, devenant en juillet 1956 la *Compagnie d'Outremer pour l'Industrie et la Finance (COIF)*, suite à sa fusion avec *l'Immobilière de la Chancellerie*, *l'Immobilière Lambert* et la *Codaf*, pour se muer en *Compagnie Lambert pour l'Industrie et la Finance (CLIF)* le 28 juin 1966. Son président en est alors le baron Léon Lambert, secondé par Jacques Thierry, un Rothschild par sa mère, au service du groupe Lambert depuis 1953 à l'invitation du financier belge. Il est intéressant de noter que la majeure partie du capital de la compagnie est alors détenue par la *Mutuelle pour le Développement bancaire et financier*, holding de la famille Lambert situé à Vaduz, dans le Lichtenstein. Pour l'heure, l'absorption de la *Banque de Reports et de Dépôts* par la *Banque Lambert*, à qui il est recommandé de s'orienter vers d'autres activités que la banque commerciale, lui offre une filiale belge de la *Banca di Roma*, ainsi que la *Société congolaise de Banque*, que le baron Léon Lambert présidera bientôt, avant de démissionner en décembre 1961 avec Jacques Thierry de son poste d'administrateur dans le conseil de cette entreprise et de son mandat de président des conseils d'administration de la *Banque du Ruanda-Urundi*, et de la *Banque africaine internationale*, afin d'y permettre l'entrée d'administrateurs africains, comme le renseigne un rapport à l'assemblée générale de la *Société financière pour les Pays d'Outre-mer (SFOM)*, créée en 1961 sous la forme d'une société anonyme de droit suisse avec le concours de la *Banque Lambert*, de la *Banque nationale de Paris*, de la *Berliner Handelsgesellschaft* et de la *Bank of America*, « dans le triple but de donner une dimension internationale aux diverses implantations existantes [en Afrique], de mutualiser les risques et de se prémunir contre les velléités des pays nouvellement indépendants de nationaliser ou de confisquer les biens appartenant à leur ancienne puissance coloniale ». La présidence tournante du conseil consultatif de la *SFOM* sera attribuée à plusieurs reprises et à chaque fois pour deux ans au baron Léon Lambert. Par ailleurs, et dans le sillage de la *SFOM*, ses partenaires constituent à Genève *l'United Overseas Bank* pour recueillir le mouvement financier consécutif au commerce de marchandises entre les nouveaux états indépendants et leurs anciennes métropoles. Le baron Léon Lambert assurera la présidence de son conseil consultatif entre 1966 et 1975. Dans le cadre de son mandat à la *SFOM*, le baron Léon Lambert aura l'occasion de s'entretenir avec le général Mobutu en qui il trouvera « un interlocuteur cordial mais ferme »...

Dès le début des années cinquante, l'« enfant terrible de la finance belge » fait également ses premiers pas professionnels outre atlantique. Le Canada apparaît alors comme le pays le plus prometteur pour les investissements, et ce dans de nombreux secteurs nouveaux ou inexplorés. Il va sans dire que le jeune financier au parcours académique cosmopolite, « doté d'un sens inné des affaires et d'une créativité sans cesse en éveil », s'empresse d'y fonder en 1951 déjà une filiale sous le nom de *Belgian Overseas Corporation Ltd (BOC)*, qu'il administre avec entre autres Camille Gutt et qui possède des participations dans diverses entreprises s'intéressant aux gisements de minerais et à l'exploitation du gaz et du pétrole en passant par la production de cellulose. La *BOC* aura également deux filiales, la *Belgian Overseas Agencies Ltd (BOA)*, qui fournit des services de consultance, et la *Belgian Overseas Issuing Corporation (BOIC)*, qui s'occupe de l'émission de certificats représentant des valeurs américaines et dont la création doit beaucoup à Camille Gutt. *L'Amsterdam Overseas*

Corporation (AOC) est, elle, basée à New York, place qui arrive à maturité dans les années cinquante, et brasse principalement des opérations de « merchant banking ». Le groupe Lambert prendra ultérieurement une participation importante dans la *Canadian Petrofina*, tandis que la *COIF* absorbera la *Société Belgo-Canadienne* en 1961. Les liens entre le groupe Lambert et le Canada pourraient être antérieurs à l'arrivée du baron Léon Lambert à la tête du groupe, l'administration militaire allemande croyant savoir en septembre 1940 « que la *Mutuelle [Lambert]* a une « filiale » au Canada sous forme d'investment corporation »...

En 1953 encore, et toujours au pays de l'érable, la *Mexico Tramways Company* désigne onze nouveaux administrateurs. Parmi eux se trouvent le baron Léon Lambert, mais aussi Jonkher Sandberg, de la *Heldring & Pierson* des Pays-Bas, et Peter Fleck, président de la new-yorkaise *AOC*. On retrouve ces trois hommes en 1956 au sein de *The Five Arrows Securities Company*, fondée cette année-là à Toronto. Dirigée par le baron Guy de Rothschild, avec pour partenaires les *Rothschild Frères*, de Paris, *N.M. Rothschild & Sons*, de Londres, le groupe Lambert, l'*AOC* et *Heldring & Pierson*, la nouvelle société est chargée de développer de l'investment banking, son nom se référant aux cinq flèches de l'armoire des Rothschild représentant les cinq frères qui dominèrent la banque européenne pendant plus d'un siècle. A l'occasion de sa constitution, le *New York Times* soulignera la jeunesse de l'un de ses administrateurs, à savoir le baron Léon Lambert à peine âgé de 28 ans... Un intéressant exposé qu'il donne au conseil de gérance de la *Banque Lambert* le 25 novembre 1955 permet d'apprécier sa méthode de travail. Résumant pour les associés-gérants de l'établissement bancaire son dernier voyage en Amérique, il rend compte des nombreux entretiens qu'il a eu « avec des banquiers, des brokers, des investment bankers, des spécialistes miniers et d'autres personnes ». Il en conclut que « La Banque Lambert commence à jouir de notoriété aux États-Unis et au Canada. Nécessité de tenir compte du snobisme existant en Amérique en entretenant des rapports qu'avec des personnalités et des firmes de premier ordre, même si ces rapports ne sont pas productifs directement (exemple : Morgan, Chase). Il est indispensable de concentrer nos relations avec les maisons financières, afin de bénéficier des occasions de placement intéressantes, donc ne plus éparpiller nos ordres. » De même, c'est avec beaucoup de soin qu'il envisage la localisation d'une nouvelle entité : « Il apparaît que la seule solution intéressante soit la concentration à l'étranger, car ramener le tout en Belgique ne serait pas opportun. L'absorption au Congo ne l'est pas non plus. La concentration à Panama ou à Curaçao serait bonne fiscalement, mais discutable du point de vue du standing. Au Canada, la solution serait mauvaise en raison de la superposition de la taxe au Canada de 15 % et de 12 % en Belgique. La localisation aux États-Unis pourrait être adoptée, mais il existe des risques de modification de la législation fiscale »... Cet homme très avisé sera invité en 1958 à rejoindre le conseil consultatif de la *Townsend Management Company*, organisme qui dirige de très gros investments trusts aux États-Unis, le baron Léon Lambert en étant à ce moment le seul membre européen.

Durant ces premières et brillantes années de financier, le jeune homme ne se dépense néanmoins pas seulement au cœur de la sphère économique. Il devient membre du *Yale Club of the New York City* en 1955 tandis que sur le continent qui l'a vu naître, et plus particulièrement dans la petite cité suisse qu'il fréquente depuis son enfance, il participe à la création en mars 1957 de l'*Eagle Ski Club Gstaad*, club privé au caractère largement international comme en témoigne les origines de ses 81 fondateurs. Le baron Léon Lambert, qui n'hésitera pas à s'y rendre en jet privé chaque week-end d'hiver, confiera en 1975 au *Times* que « it is indispensable to my equilibrium ». Il avait expliqué auparavant au *Standaard* que « Ik heb, zoals heel wat mensen die een hele dag op kantoor in de stad zitten, een onstilbare behoefte aan buitenlucht en beweging ». Les préoccupations financières ne

sont jamais loin puisqu'il y skie en bonne compagnie, celle notamment de l'économiste américain keynésien John Kenneth Galbraith.

La Banque Lambert, qui a déjà déployé des efforts continus pour élargir les bourses belges aux valeurs étrangères par la création notamment de certificats au porteur représentatifs d'actions nominatives, va manifester une grande activité dans le domaine des fonds communs de placement. En 1955, elle crée le *Fonds international de Placement (FIP)* et, avec un groupe de banquiers appartenant aux six pays du *Marché commun* – dont entre autres la *Compagnie financière*, des Rothschild, pour la France, la *Pierson, Heldring & Pierson* pour les Pays-Bas et la *Berliner HandelsGesellschaft*, sa partenaire allemande dont le baron Léon Lambert est administrateur – lance en 1959 le *Fonds européen de Placement Eurunion*. Ces deux types d'activités seront concentrées au sein de la filiale *Soges* que le baron Léon Lambert présidera dès 1958, secondée dès février 1959 par la *Société de Gestion pour l'Investissement dans le Marché commun (Sogim)*, dont le financier belge est administrateur aux côtés de son lointain cousin Jacques Thierry et du baron Edmond de Rothschild notamment, et en 1960 par *Patrimonia*, une société de gestion de fonds de placement dont le baron Léon Lambert est également administrateur. En 1958, le baron Léon Lambert était par ailleurs devenu administrateur de la société canadienne d'investissement en valeurs internationales *Magnum Fund Ltd*, tandis que la *Banque Lambert* participe le 24 février 1960, avec plusieurs sociétés financières déjà responsables de la création d'*Eurunion*, à la constitution de l'*Eurosyndicat Investment Research Bureau (EIRB)*, administrée entre autres par le baron Léon Lambert. La *S.A. Eurosyndicat*, créée en 1967 à Luxembourg, détiendra la quasi-totalité du capital des sociétés de gestion *Eurunion*, *Patrimonial* et *Finance-Union*. Le baron Léon Lambert en sera administrateur de 1967 à 1974. En 1969, il devient administrateur d'une autre société holding luxembourgeoise, *Italunion*, un fond de placement closed-end destiné au marché italien, ainsi que de la *Gulf Fund Services*, société holding de la *Gulf Investment Fund* constituée elle aussi en 1969 à Luxembourg en qualité de nouveau fond de placement de valeurs internationales destinées à la clientèle étrangère et plus particulièrement aux personnes résidant dans les pays du Golfe persique.

Bridée dans son dynamisme par le manque de capitaux – la filiation de la *COIF* à l'égard de la *Banque Lambert* empêche l'admission de ses titres en bourse et l'organisme bancaire ne peut compter que sur les capitaux familiaux pour sa croissance – le groupe Lambert est dans une impasse à la fin des années cinquante. C'est pourquoi, alors que les législations de 1934 et de 1935 avaient scindé les banques d'affaires traditionnelles, la totalité des parts de commandite de la *Banque Lambert*, soit 400.000 parts, est apportée en souscription de l'augmentation de capital de la *COIF*, les souscripteurs – la famille Lambert – recevant en échange 450.000 parts sociales de la compagnie et près de 14 millions en numéraire, en étant ainsi l'actionnaire principal. Désormais, les actions de la *COIF* seront admissibles à la cote, tandis que la collaboration étroite entre la banque et la compagnie permettra de reconstituer en Belgique une banque d'affaires, ce dont s'enorgueillira le baron Léon Lambert qui, dans un discours tenu le 23 février 1972 à l'occasion d'un dîner du *Cercle Mars et Mercure* à la *Banque Lambert*, expliquera que « nous sommes très soucieux de respecter attentivement la législation de 1935 », tout en ajoutant ne pas être « sûr que cette législation, qui était dictée par la situation de l'époque, a eu les meilleurs effets ; si elle a remédié à une situation d'alors, elle a, à mon avis, et à d'autres plus autorisés, créé de graves lacunes » ...

En 1959, le baron Léon Lambert et Camille Gutt entrent au conseil d'administration d'*Electrorail*, holding du groupe Empain, ainsi que dans ceux de la *Société bruxelloise d'Électricité*, de *Gaz et d'Électricité Hainaut-Liège*, et d'*Électricité de Seraing et Extensions*. Ils démissionneront cependant en 1961, suite à de profondes divergences entre eux et les dirigeants du groupe Empain,

les deux hommes ayant souhaité, dès cette époque, « aller au-delà des regroupements industriels et susciter une simplification nécessaire du groupe *Electrorail* », selon les termes mêmes du baron Léon Lambert à l'assemblée générale d'*Electrorail* du 26 avril 1961. Le groupe Lambert continuera cependant à détenir une importante participation dans le groupe Empain jusqu'en 1966, quand ce dernier cède au premier des titres de *l'Electrobel, la Compagnie générale d'Entreprises électriques et industrielles*. En décembre 1981, le baron Léon Lambert succèdera à Albert Thys à la présidence de cet établissement dont il était le vice-président depuis 1971. Le nouveau président s'était aussi intéressé au secteur de l'électricité en entrant aux conseils de la *Manufacture belge de lampes et de matériel électrique (MBLL)* en 1958, des *Ateliers de Constructions électriques de Charleroi (ACEC)* en 1962, co-administrés également par un autre membre de la famille Rothschild, de *l'Interbrabant* et de la *Société intercommunale belge de Gaz et d'Électricité (Intercom)* en 1971.

Coopérateur avec le chevalier Ernest de Selliers de Moranville et Jean Godeaux, associés-gérants de la *Banque Lambert*, des *Amis belges de la Coopération internationale*, et président de la *Compagnie de Constructions civiles (CCC)*, le baron Léon Lambert fonde en 1962 avec cinq autres financiers, dont un Rockefeller, *l'Investment Trust*, une société de Warburg spécialisée en opérations spéculatives sur titres dans laquelle il est un moment question qu'entre le comte Jean-Pierre de Launoit, qui, comme son parent, exerce lui aussi de hautes responsabilités à la *Brufina*. Le baron Léon Lambert y est administrateur, tandis que sa présence au niveau international continue de s'affirmer ainsi qu'en témoigne le *New York Times* qui fait part de sa collaboration à plusieurs reprises au début des années soixante avec *l'International Bank for Reconstruction and Development (World Bank)*.

Tandis que le prestige du groupe Lambert s'affirme toujours davantage, le baron Léon Lambert, administrateur et membre du comité permanent de la *Société financière de Transports et d'Entreprises industrielles (Sofina)* depuis 1954, va tenter d'en prendre le contrôle en imaginant ce qui sera considéré comme la première offre publique d'achats (OPA) d'envergure sur le marché boursier belge, selon une pratique alors déjà courante dans le monde anglo-saxon que le financier belge travaillant au contact de celui-ci considère comme « een heel normale en democratische manier van handelen ». Depuis 1955, la *CEIF*, puis la *COIF*, était un actionnaire important de la *Sofina*, du fait qu'après-guerre, cette entreprise avait, comme bien d'autres, dû s'acquitter d'un impôt sur le capital, dans ce cas payé sous forme de cessions d'actions. Lorsque l'État mit ces dernières en ventes, le groupe Boël refusa de les acquérir aux conditions proposées, contrairement à la *CEIF* qui devint ainsi l'un de ses principaux actionnaires, trop minoritaire néanmoins au goût du baron Léon Lambert qui cherchait une voie d'expansion pour son groupe. Dès 1954, le groupe Lambert avait discuté d'un projet de fusion entre la *Sofina* et *l'Electrobel* impliquant la *Société générale de Belgique*, la *Banque de Bruxelles*, le groupe Empain et le groupe Heineman. Abandonnée à la fin de l'année pour de multiples raisons, l'idée d'acquérir la *Sofina* est reprise par le groupe Lambert dix ans plus tard. Commentant l'OPA lancée le 18 novembre 1964, le baron Léon Lambert dira : « Nous étions convaincus que seuls nos voisins de la *Société générale de Belgique* étaient en mesure de surenchérir. Or, nous pensions qu'ils ne le feraient pas, pour des raisons politiques de dimension d'affaires ». Mais la Vieille Dame – avec qui la famille Lambert avait historiquement eu des relations pour le moins correctes comme en témoigne le fait que, selon les termes même de son principal héritier, « na de dood van mijn vader was eerst de toenmalige gouverneur Francqui en later directeur Sengier van de *Union Minière* onze voogd » – n'aime pas ainsi être bravée, d'autant plus qu'elle-même envisage d'utiliser à ses propres fins les ressources multiples qu'offre la *Sofina*. Aussi, ayant alerté la *Commission bancaire* qui suspend pour deux jours les transactions relatives à l'entreprise convoitée – la *Banque Lambert* était passée outre certaines réserves exprimées par la *Commission*

bancaire en 1959 – et secondée par d'autres actionnaires de la *Sofina*, à savoir le groupe Lazard, la *Mediobanca* et *S. Pearson & Son Ltd*, la *Société générale de Belgique* interviendra sur le marché et, lançant une contre-offre, acquiert 30 % de l'entreprise convoitée par le baron Léon Lambert. Celui-ci renoncera à l'OPA prévue, mais négociera en contrepartie son entrée au syndicat d'*Electrobel* qui ne pourra se produire en échange qu'avec l'admission au dit syndicat de la *Cobepa* qui jouera par la suite un rôle non-négligeable dans l'histoire du groupe Lambert. Pour l'heure, la présence du groupe Lambert dans le secteur de l'électricité n'est pas encore aussi large que ce qu'avait envisagé le baron Léon Lambert. Cette OPA ratée du jeune financier aura cependant pour conséquence un réel remaniement du contrôle sur le secteur électrique belge, l'équilibre entre les participants au syndicat – principe de base des accords conclus avant la Deuxième Guerre mondiale entre la *Sofina* et la *Société générale de Belgique* – ayant été rompu au profit d'un rapprochement entre les deux groupes... auquel répondra ultérieurement comme en écho le rapprochement entre les groupes Lambert et de Launoit. Dans l'immédiat, le baron Léon Lambert, Jacques Thierry, Léo Model et le baron Jean-Charles Snoy et d'Oppuers qui a rejoint le groupe Lambert, démissionnent du conseil d'administration de la *Sofina*. En 1966, la *COIF* absorbera la *Compagnie auxiliaire d'Électricité*, ce qui lui donne une participation directe dans l'*Electrogaz*, au sein de laquelle le baron Léon Lambert est nommé administrateur en 1968 en remplacement du baron Jean-Charles Snoy et d'Oppuers qui devient alors gouverneur de la *Banque internationale de Reconstruction et de Développement* et de la *Banque asiatique de Développement*, laissant à cette occasion au baron Léon Lambert également son mandat d'administrateur dans les *Grands Magasins « A l'Innovation »*, ancêtre de *GB-Inno-BM* que ce dernier présidera ultérieurement. La *COIF* absorbera également la *Compagnie belge pour les Industries chimiques*, du groupe Empain, ce qui offrira au groupe Lambert une participation dans l'*Electrobel* antérieurement convoitée.

La *COIF*, dont la dénomination est modifiée en juin 1966 en *Compagnie Lambert pour l'Industrie et la Finance (CLIF)*, est désormais présidée par le baron Léon Lambert suite au retrait de Camille Gutt. Elle a pour principal actionnaire la *Mutuelle pour le Développement bancaire et financier*, holding de la famille Lambert situé à Vaduz au Lichtenstein, l'*Union des Banques suisses*, de Lausanne, en étant également un actionnaire essentiel. L'*Entreprise*, dans une interview du baron Léon Lambert qu'elle publie en février 1973, évoquera le reproche que certains ne manquent pas de faire au groupe Lambert quant à ses importants actionnaires étrangers établis dans ces deux pays particuliers. Le baron Léon Lambert, qui avait déjà dû répondre à une interpellation de la même veine à l'assemblée générale de la *CLIF*, s'expliquera en ces termes : « Il se fait que les lois étrangères permettent plus facilement le blocage familial. Et ce que l'on voit apparaître sous les rubriques étrangères – tout à fait ouvertement – ne vise qu'à laisser leurs prérogatives aux actionnaires familiaux belges. On peut ajouter que, contrairement aux entreprises, les familles voyagent, leurs membres se marient à l'étranger. C'est une préoccupation constante de toute entreprise à caractère familial d'essayer de garder autant que possible un blocage permettant aux membres de la famille de continuer à être les actionnaires principaux, même quand des membres de cette famille sont de nationalité étrangère ou sont installés à l'étranger ». Et il ne manquera pas d'ajouter : « Ce qui est absolument certain, c'est que la Compagnie (...) a ses centres de décision ici à Bruxelles ».

Tout en se démenant sur le terrain belge pour y assurer la croissance de son groupe, le baron Léon Lambert poursuit sa trajectoire en dehors des frontières qui l'ont vu naître. Ainsi, entré au conseil d'administration de la *Banca d'America e d'Italia* en 1962 avec l'accord de la *Bank of America*, et par ailleurs introduit en 1963 auprès du cardinal Di Jorio, chef des *Œuvres de Religion du Vatican*, et du marquis Enrico de Maillardo, secrétaire de l'*Administration spéciale du Saint-Siège* qui

s'occupe des investissements et des placements du Vatican, le baron Léon Lambert entre au conseil d'administration de *l'Assicurazioni Generali*, à Trieste, qu'il présidera à la fin de sa vie, tout comme d'ailleurs sa filiale *Generali Belgium*. Avec l'accord du conseil de gérance de la *Banque Lambert*, il acceptera ensuite en 1970 de siéger au conseil d'administration du *Generali Fund (International)*. En janvier 1964, le voici informé que « sous réserve de son acceptation », il a été nommé administrateur de la *World Banking Corporation Ltd*, une nouvelle banque internationale basée aux Bahamas. Et fin 1967, le banquier, par ailleurs présent à plus d'une session du *Fonds monétaire international* à Washington, participe avec de *Rothschild Frères* de Paris, *N.M. Rothschild & Sons* de Londres, la *Banque privée* de Genève, qui est contrôlée par le baron Edmond de Rothschild, et la maison *Pierson, Heldring & Pierson* des Pays-Bas, à la création de la société d'investissement *New Court Securities Corporation* – où il siègera donc avec les prestigieux banquiers – qui poursuivra les activités d'investissements menées jusqu'alors par la *Five Arrows Securities Corporation* de Toronto et *l'Amsterdam Overseas Corporation* de New York. Développant les opérations du groupe formé par les cinq banques dans le secteur privé du marché américain, la nouvelle entité devait constituer un lien important avec les marchés financiers couverts par les cinq banques en Europe.

L'année 1969 marque le début d'un tournant dans les relations entre, à son initiative, le groupe Lambert et le groupe de Launoit, des liens s'étant déjà tissés précédemment. Ainsi, Louis Camu, bientôt président de la Banque de Bruxelles, avait participé à la création de la *Codaf* le 30 janvier 1951 et en était devenu administrateur, le baron Léon Lambert en assurant la vice-présidence, tandis que le comte Paul de Launoit avait fait certaines propositions d'un rapprochement entre les groupes Lambert et de Launoit fin 1953 déjà. En 1957, Jules Desclée de Maredsous, qui siégeait depuis deux ans au conseil d'administration de la *COIF*, avait rejoint le conseil d'administration de la *Banque de Bruxelles*. Louis Camu ouvrira la séance du conseil d'administration de la *Banque de Bruxelles* du 4 décembre 1974 en précisant « que les conversations relatives à un rapprochement entre la *Banque de Bruxelles* et la *Banque Lambert* remontent à une dizaine d'années ».

Tandis donc qu'en 1969 des pourparlers s'engagent plus avant entre les deux banques concernées, la *Compagnie Lambert* acquiert discrètement une importante participation dans le capital de la *Brufina*, alors qu'elle avait déjà investi dans la *Cofinindus* en 1964, la *Banque de Bruxelles*, la *Brufina* et cette dernière structurant le groupe de Launoit, deuxième puissance financière du pays. C'est un article du *Financial Times* qui révélera le 15 septembre 1969 la prise d'intérêt considérable des Lambert dans le capital de la *Brufina*. En réponse, le comte Paul de Launoit décide de réaliser rapidement la vente d'une partie de ses actions *Banque de Bruxelles*, ce qu'il projette de faire depuis quelques temps déjà, tout en laissant à l'établissement bancaire le choix de son nouvel actionnaire. C'est *l'Algemene Bank Nederland* qui est choisie – même si les titres seront ultérieurement rétrocédés à la *Brufina*. Mû par le désir d'atteindre une dimension suffisante sur le plan belge, le baron Léon Lambert poursuit cependant sa politique d'achat des titres *Brufina* – dont il devient administrateur le 11 mars 1971 sur proposition de son président le comte Paul de Launoit – et des titres *Cofinindus*, tandis qu'un autre acteur, le groupe *Paribas*, qui agit par l'intermédiaire de la *Cobepa* dont Albert Frère est déjà administrateur, augmente lui aussi progressivement sa participation dans les deux holdings du groupe convoité, car il est intéressé par ses participations dans la sidérurgie carolorégienne. Suite à la hausse spectaculaire du titre *Cofinindus* en bourse, Jean-Pierre de Launoit et le baron Léon Lambert découvrent en septembre 1972 qu'il leur faut compter avec la *Cobepa* qui, projetant de s'opposer à la fusion entre la *Cofinindus*, la *Brufina*, la *Compagnie Lambert* et son satellite la *Cofinter*, a acquis la minorité de blocage nécessaire pour parvenir à ses

fins. Le gouvernement belge, désireux d'éviter un affrontement entre les deux groupes concurrents au sein du groupe de Launoit, et par ailleurs soucieux de préserver l'ancrage belge des holdings – la *Cobepa* étant la filiale de la holding française *Paribas* – convoquera alors une réunion entre les représentants des groupes concernés et Eugène de Barys, président de la *Commission bancaire*, afin de trouver un accord. La *Cobepa* acceptera de renoncer à bloquer la fusion envisagée par les deux financiers en échange de participations dans *Electrobel* et dans la sidérurgie hennuyère. La *Compagnie Bruxelles Lambert pour la Finance et l'Industrie (CBLFI)* verra finalement le jour fin novembre 1972. Peu après, et « en raison des responsabilités étendues de gestion qu'ils devront assumer » en son sein, le baron Léon Lambert et Jacques Thierry démissionneront de leurs fonctions de gérants de la *Banque Lambert* comme, respectivement, président et vice-président de son conseil de gérance, pour assumer désormais la présidence et la vice-présidence de son conseil de surveillance.

Jamais le baron Léon Lambert ne cacha son désir d'unir les deux banques devenues filiales du la même holding. Cette union sera cependant très laborieuse, d'autant plus que la crise du début des années 1970 affecte le nouveau groupe, notamment au niveau de l'industrie sidérurgique dans laquelle il reste fortement investi malgré les participations abandonnées à la *Cobepa*. A quoi s'ajoute encore pour la *Banque de Bruxelles* en octobre 1974 de lourdes pertes – d'un montant de 3,5 milliards de francs belges - « dans des opérations de change en relation avec des positions de change irrégulières non comptabilisées et contraires aux règles formelles de gestion en vigueur dans la maison ». En juin 1974, un accord de principe sur le regroupement de la *Banque de Bruxelles*, de la *Compagnie Bruxelles Lambert* et de la *Banque Lambert* avait néanmoins été signé. Ce « grand dessein », selon une expression que l'on devrait à Louis Camu, restera le contrat de base de la fusion des banques qui interviendra le 30 juin 1975, propulsant la nouvelle *Banque Bruxelles Lambert (BBL)* au second rang des banques belges, avec l'accord de la Commission bancaire présidée depuis peu par Jean Godeaux, ancien associé-gérant de la *Banque Lambert*. Cependant, en raison du fait que le rapport de force entre les deux entités fusionnantes s'était vu modifié par « l'accident de change » survenu dans la banque bruxelloise, le baron Léon Lambert, entré au conseil d'administration de la *Banque de Bruxelles* en février 1974 en échange de la présence de Louis Camu au conseil d'administration de la *Compagnie Bruxelles Lambert*, obtiendra en avril 1975 la vice-présidence du conseil d'administration de la future banque et l'accès de Jacques Thierry à la présidence de son comité de direction. Ce retournement du rapport de force favorisera aussi l'appellation *Banque Bruxelles Lambert*, le nom des Lambert étant finalement accepté malgré de fortes réticences de la part de la banque bruxelloise, entité bien plus lourde en termes de chiffres d'affaires que la modeste *Banque Lambert*. Alexandre Lamfalussy, l'un des principaux négociateurs de la *Banque de Bruxelles*, avait longtemps hésité à embrasser le nom des Lambert par crainte tant des réactions dans le corps social de son entité que des répercussions au niveau international, notamment de la part de la clientèle arabe. Il est vrai qu'en 1963, et cela se reproduira en 1975, la *Ligue arabe* avait formellement inscrit toutes les banques Rothschild – et donc probablement aussi la *Banque Lambert* – sur une liste noire en raison du soutien apporté par les Rothschild à Israël, et ce malgré le fait que le « Zionist sentiment was not uniformly strong in all branches of the family » ainsi que le souligne Niall Ferguson qui s'est longuement penché sur l'histoire de la prestigieuse dynastie. Notons ici que la *Banque Lambert*, qui consacre ses libéralités, le plus souvent modestes, à de très nombreuses organisations pro-européennes – et encore plus suite à l'entrée dans le conseil de gérance du baron Jean-Charles Sney et d'Oppuers, européen convaincu –, catholiques ou encore se consacrant à la promotion de l'art ou de la santé notamment, affecte un subside relativement bien plus volumineux

qu'habituellement à la *Centrale d'œuvres sociales juives*, et ce pendant plusieurs années. De petits subsides sont aussi octroyés au *Fonds unifié pour Israël* ou à l'*Agence juive pour la Palestine*. Par ailleurs, la *Banque Lambert* avait aussi apporté de ses capitaux à l'*Israël European Corporation (Isrop)*, entreprise entre les mains du baron Edmond de Rothschild...

Le baron Léon Lambert, bien conscient des difficultés inhérentes à la fusion entre les deux banques, se réjouit cependant en ces mots, lorsqu'il déclare à l'adresse de Louis Camu devant les administrateurs de la *Banque de Bruxelles* réunis une dernière fois le 26 juin 1975 : « Parmi les multiples raisons qui nous incitent à vous exprimer notre gratitude, je citerai celle d'avoir amené la *Banque de Bruxelles* et la *Banque Lambert* à se connaître, à se lier, à se fiancer et enfin, à se marier (...). Cette longue liaison – trop longue pour mon gré et pour le vôtre – est consacrée aujourd'hui ». Le président Louis Camu lui-même s'était exprimé quelques heures plus tôt en assemblée générale de la *Banque de Bruxelles* en précisant que cette opération avait été « réfléchie, voulue par certains, contestée par d'autres, c'est-à-dire longuement préparée et mûrie ».

Le baron Léon Lambert, qui, observant la capitale anglaise en février 1973, affirme que c'est « un endroit où il faut absolument que les « continentaux » soient : donc, tôt ou tard, nous irons à Londres », poursuit sa lancée aux États-Unis en attendant que ce projet lointain trouve à s'épanouir. Là-bas, dit-il, tout comme en Angleterre, « ce ne sont pas des holdings qui exercent la fonction d'investisseurs institutionnels : ce sont les compagnies d'assurances, les fonds de pension, les sociétés d'investissement, les fonds de placement... et les banques. L'avantage est que les grandes entreprises ne se trouvent pas tout à coup devant des changements majeurs dans leur actionariat ». Le financier ajoute encore que « Les entreprises européennes veulent s'implanter aux États-Unis, et il faut sur place les aider à se financer. Nous devons aussi persuader les entreprises américaines qui veulent investir en Europe de travailler avec les Européens. Pour faire cela, il faut être sur place, et non rester assis en province, ici en Belgique ! » C'est pourquoi, après avoir déjà créé en 1970 à New York, première place mondiale, la *Lambert Brussels Corporation* dont il est administrateur et qui dispose de deux filiales, la *Lambert Brussels Real Estate Corp.*, spécialisée en opérations immobilières et la *Lambert Brussels Capital Corp.*, le baron Léon Lambert, qui par ailleurs aime à passer ses vacances à Wellfleet dans le Massachusetts, où il possède une résidence en plus de celles d'Ostende et de Gstaad, innove par l'intermédiaire de la *Lambert Brussels Capital Corp.* en prenant un intérêt dans la firme newyorkaise d'agents de change *William D. Witter Inc.*, ainsi que l'annonce le *New York Times* du 10 novembre 1971 en signalant que les « investments by foreign institutions in American brokerage firms are unusual ». Quelques années plus tard, en 1976, la *Compagnie Bruxelles Lambert* augmentera sa participation dans cette entreprise devenue la *Lambert Brussels Witter Inc.* et bientôt intégrée aux banques Drexel et Burnham pour former la *Drexel Burnham Lambert Group Inc.* Le *Groupe Bruxelles Lambert*, présidé par le baron Léon Lambert – le holding bruxellois prit cette dénomination en août 1977 suite à divers remaniements prévus dès 1974 – en est le premier actionnaire tout en en détenant une participation minoritaire. Au cours des années 1980, la *Drexel Burnham Lambert Group Inc.* connaîtra une croissance très rapide fondée sur l'émission de « junk bonds », des placements d'obligations à haut risque, et le financement, au moyen de ces obligations, de prises de contrôle d'entreprises. Elle deviendra la cinquième banque d'affaires américaine, avant de tomber en faillite après le décès du baron Léon Lambert qui avait assuré à la fin des années 1970 le lien entre la holding et ses nombreux sièges situés en Europe mais aussi à Rio de Janeiro, Tokyo et Hong-Kong.

Le succès du baron Léon Lambert aux États-Unis ne suscite pas, et c'est le moins qu'on puisse dire, que de l'admiration en Belgique. Ainsi, en 1977, au moment où réalisant partiellement la

seconde étape de la constitution de l'ensemble *Bruxelles Lambert* prévue dès 1974, s'articulant sur un pôle bancaire – la *Banque Bruxelles Lambert (BBL)* – et un pôle financier – la *Compagnie Bruxelles Lambert (CBL)* – ces deux entités devant dépendre d'une holding pure, le *Groupe Bruxelles Lambert (GBL)* – il avait été convenu qu'il y aurait incompatibilité entre les fonctions d'administrateur de la *CBL* et de la *BBL* ainsi qu'entre celle de président du comité de direction de la banque et du comité exécutif de la *CBL* et celle d'administrateur de *GBL*, une exception à ce principe étant néanmoins acceptée en faveur du baron Léon Lambert, qui demeurera président du conseil d'administration de la *CBL* et vice-président du conseil d'administration de la *BBL* tout en devenant le président du conseil d'administration de *GBL* – certains articles de la presse grand public mais aussi de la presse syndicale propre à la *BBL* s'interrogent sur les objectifs poursuivis à long terme par le baron Léon Lambert. *Het Laatste Nieuws* ouvre ainsi son article intitulé « Lambert van Brussel of van Amerika ? » par ces termes repris au grand financier « Niet dat we niet meer in België willen of zullen investeren, maar je kunt thans beter geld beleggen in de Verenigde Staten, Japan, Duitsland of Brazilië... », tandis que *Notre Temps* note qu'« En portant à 45 p.c. sa participation dans la *Banque Bruxelles Lambert* [et ce, sans bourse délier], ce n'est pas à la Belgique que pense le Baron Lambert », mais que celui-ci, qui « se désintéresse de plus en plus de l'Europe et de la Belgique en particulier », compte bien s'appuyer sur la banque pour développer sa base opérationnelle aux États-Unis. La *C.N.E. BBL* va jusqu'à « se demander si en 1981 [année au cours de laquelle la *CBL* pourra se défaire de ses titres *BBL*] le Baron Lambert ne va pas relâcher sa participation au profit de l'État belge en échange de quoi une facilité lui serait accordée pour enfin réaliser ses rêves made in U.S.A. ».

Le succès du baron Léon Lambert va cependant se gêner au début des années 1980, en Belgique d'abord et aux États-Unis ensuite. C'est que, alors que la crise bat son plein, *GBL* poursuit son expansion. Sa valeur estimée passe ainsi de 12 milliards de francs belges en 1977 à 23 milliards en 1982. Pour financer son propre développement ainsi que celui de la *BBL* aux prises avec les conséquences de la crise, de l'évolution de la pratique bancaire, de l'augmentation des charges salariales et des suites de ce qui est pudiquement appelé « l'accident de change » de la *Banque de Bruxelles* en 1974, *GBL* a contracté d'importants emprunts en francs suisses. Hors, le taux de change de cette devise s'envole, grevant d'autant plus le budget du holding déjà affecté par des pertes sur les crédits à la sidérurgie. *GBL*, dans l'impossibilité de verser des dividendes à ses actionnaires, se trouve confronté à un vif besoin de liquidités. Et le baron Léon Lambert qui, en 1976, répondant à un interview de R.C. Longworth pour le newyorkais *Institutional Investor*, affirmait « I don't believe in any man holding the same job for all of his working life, or that any company should have the same chief executive for too long a period. I've been the head of my company for much too long, in my judgment, for my own good and the company's good », va devoir chercher un nouveau partenariat pour que *GBL* puisse redresser la tête et accepter, à contrecœur semble-t-il malgré les propos qu'il avait tenu, de laisser les rênes de l'entreprise être tenu par d'autres mains que les siennes. Pressé par les événements, le baron Léon Lambert négocie avec le groupe canadien *Belzberg*, tout en s'entretenant également avec Pierre Moussa, de la *Paribas*. Si les conversations avec ce dernier n'aboutissent à aucun résultat, c'est cependant dans leur sillage que se glisse Albert Frère, de la *Cobepa*, toujours filiale de la *Paribas*, qui poursuit alors l'objectif d'entrer dans la *Pétrofina* et sait que son entrée dans la *GBL* pourrait lui en faciliter l'accès. Le financier carolorégien y est invité par Jean-Pierre de Launoit qu'il connaît depuis le début des années 1970 – et avec qui des relations amicales se sont nouées – qui, de concert avec Jacques Moolaert, un autre dirigeant du holding belge, voit en lui une alternative à la proposition quasi aboutie du baron Léon Lambert de faire appel aux capitaux canadiens. La *Commission bancaire*, étroitement associée aux pourparlers qui

conduiront finalement Albert Frère dans le capital de *GBL* en 1982 au détriment de l'option étudiée par le baron Léon Lambert, exprimera sa « préférence pour une solution qui permette de conserver le caractère belge de l'actionnariat dominant de *GBL* ». Le consortium des nouveaux actionnaires introduit par Albert Frère, s'il est composé des belges *Ets Frères-Bourgeois* et *Gevaert Photo-Producten*, l'est également de la filiale française de *Paribas*, la *Cobepa*, ainsi que de l'helvétique *Pargesa Holding*, dans laquelle le businessman carolorégien s'est associé en octobre 1981 aux capitaux suédois de *Volvo*, canadien de la *Power Corporation* et américain de *Beker*. Trois augmentations de capital seront souscrites en 1982 par les alliés d'Albert Frère, suivies de deux autres encore en 1983 et en 1984, réduisant à chaque fois davantage la part relative des actions détenues par les anciens actionnaires de *GBL*, dont la famille Lambert. Dans la foulée, une partie de la participation des Lambert dans le holding belge sera échangée contre des titres *Pargesa*, les intérêts de la famille Lambert dans ses sociétés se contractant encore au moment du décès du baron Léon Lambert en 1987 et de sa sœur Lucie en 1988... La politique menée par les nouveaux propriétaires du holding est rapidement mise en place. Dès 1982, *GBL* se défait d'une majeure partie de sa trop encombrante car boiteuse participation dans la *BBL*, la réduisant de 47 à 10 %. Le changement d'actionnariat de *GBL* entraîne aussi une modification dans la composition de son conseil d'administration. Si le baron Léon Lambert en reste le président, Albert Frère, nouveau président de son conseil exécutif, en est nommé vice-président et administrateur-délégué tout comme ses collaborateurs Gérard Eskenazi et Henri Burhin. Dès après la première augmentation de capital en 1982, le *New York Times* relayait l'interrogation des analystes quant au rôle futur du baron Léon Lambert et de son frère Philippe. Un témoignage révèle que, dans l'immédiat, les réunions de la *Fondation Gutt*, dont le baron Léon Lambert sera vice-président, cessent de se tenir dans les appartements du financier situés au siège social de la holding. Et rapidement, les relations entre le baron Léon Lambert et Albert Frère se détériorent. De fait, le style mais surtout les conceptions des deux hommes divergent en de nombreux points, celui par exemple du rôle de l'actionnariat auprès des sociétés filiales. Alors que le baron Léon Lambert a toujours exprimé le fait que les financiers ne doivent pas s'immiscer dans la gestion des entreprises industrielles, Albert Frère s'est engagé dans la finance « pour pouvoir prendre, par cet intermédiaire, le contrôle des entreprises et faire avancer les choses ». Le financier carolorégien allègera sans tarder le portefeuille de la *GBL* en se défaisant non seulement de nombreux titres de la *BBL* mais aussi des petites participations pour n'en garder que quelques-unes de poids. Si le baron Léon Lambert garde le rôle d'ambassadeur de la holding partout dans le monde au début de l'entrée d'Albert Frère dans le groupe – son nom et ses relations restent importantes –, en novembre 1984, le quotidien *Le Soir* qualifie déjà Jo Murphy d'« homme passerelle entre les États-Unis et la Belgique » car il est administrateur à la fois de la *Drexel Burnham Lambert (DBL)* et de *GBL*, tandis que la presse dans son ensemble présente désormais Albert Frère comme le vrai patron du holding belge. La *Beursbrief Telex* du 9 janvier 1985 expliquera par exemple que *DBL* est le « kraaijenest van Frère in Wall Street ». *Pargesa Holding* et *GBL* s'étaient d'ailleurs associés dès 1983 pour réorganiser leurs intérêts aux États-Unis au sein d'une nouvelle *Lambert Brussels Corp.*, en bénéficiant par ailleurs des capitaux injectés par la *Coast Investment & Development Corp.* et le *Kuwait Real Estate Investment Consortium* notamment. Ainsi, en ce début des années 1980, le baron Léon Lambert est-il progressivement dépossédé de ses bijoux...

Président directeur général de *Petrofina* depuis 1977 – il en est administrateur de 1958 à 1987 – et par ailleurs administrateur de la *Société belge de Recherches et d'Exploitation pétrolières (Pétrobelge)*, le baron Léon Lambert n'est cependant pas dépouillé de toute activité économique, même si certains des mandats qu'il honorait ne semblent plus lui être attribués dans les années

1980. Au début des années septante, il était en effet administrateur de la *Sagercom*, de la *Compagnie auxiliaire internationale du Chemin de fer (CAIB)* – suite à l’achat d’une importante participation de la *CBL* dans cette entreprise –, de la société luxembourgeoise *Adela Investment Company*, de l’*EVA-Eisenbahn-Verkehrs GmbH* sise à Dusseldorf, et vice-président de la *Financiaría Italiana di Investimenti (FIDI)* et de la *Selected Risk Investments*. Si ces mandats-là disparaissent et si son influence au sein de GBL et de ses filiales s’amenuise, le baron Léon Lambert est par contre convié à rejoindre, au moment de sa création en 1983, le Comité consultatif de politique internationale de la *Banca Nazionale del Lavoro (BNL)*, dont le directeur honoraire Alberto Ferrari est par ailleurs nommé cette année-là administrateur de la *BBL*. Le baron Léon Lambert est rejoint au conseil consultatif de cette importante maison italienne par d’autres personnalités avec lesquelles il collabore dans les affaires ou dans des cercles politiques, soit le baron Edmond de Rothschild en 1984, Henry Kissinger en 1985 et David Rockefeller en 1986. Peu avant son décès, le vice-président de *Tractebel* sera aussi administrateur de *Philips*, membre des conseils consultatifs européens de *Merck & Co* et de *Rahway*, ainsi qu’administrateur de la *Worldwide Special Fund*, sise à Curaçao, et membre du conseil consultatif international de l’*American International Group*, leader américain de l’assurance et des services financiers.

« Organisateur d’affaires de la classe internationale », selon une expression de *The Economist*, le baron Léon Lambert, qui admet volontiers qu’il est « a compulsive worker » – « even when I am skiing, my favorite sport, I think about business » –, est loin de ne s’intéresser qu’au monde des affaires : « I don’t like the idea of being only a businessman (...) I like, too, to be a citizen of the world. » Et tout comme il était un financier actif dans les plus hautes sphères économiques, il rejoindra des groupes de réflexion et de pression internationaux prestigieux.

« Très pro-Américain » mais « nationaliste européen » selon ses propres termes – il avait comparé la Belgique à une province dans l’une de ses interviews – le baron Léon Lambert rejoint en 1959 la section belge de la *Ligue européenne de Coopération économique*, un groupe d’étude dans lequel le baron Jean-Charles Snoy et d’Oppuers joua un rôle non-négligeable. Partisan d’une entrée rapide de l’Angleterre dans la Communauté économique européenne car les deux entités sont largement complémentaires sur les plans économique et financier, le baron Léon Lambert se fait avocat de l’intégration monétaire européenne au début des années septante. Il plaide ainsi, dans *Le Monde* et dans *Le Soir* notamment, en faveur de la création immédiate d’une monnaie européenne, l’écu, ce qui libérerait l’Europe de l’emprise américaine tout en ayant une signification politique immense, les États se rebiffant jusqu’alors à tout transfert de souveraineté. Les Européens pourraient dès lors décider eux-mêmes de leur devenir monétaire au lieu d’être gouverné comme jusqu’au 15 août 1971 par les États-Unis au travers du marché de l’eurodollar. Le baron Léon Lambert, qui fixe avec beaucoup de précision les modalités de la nouvelle monnaie qu’il appelle de ses vœux, estime que l’Amérique a joué un rôle considérable dans l’élévation du niveau de vie européen du lendemain de la guerre en injectant des dollars sur le vieux continent. S’exprimant à propos de son activité sur le nouveau continent, et plus précisément au sujet du nouveau départ que le groupe Lambert s’était choisi en créant la *Lambert Brussels Corporation*, ce partisan de l’intégration européenne avait dit : « Nous pensons que de plus en plus d’entreprises européennes doivent suivre cette voie, d’abord parce que cela devrait être fructueux, et ensuite parce que c’est un genre de contre-défi américain ». En juin 1976, le baron Léon Lambert portera un jugement beaucoup plus pessimiste sur une unification européenne tardant à s’accomplir : « We are watching our Western Europe go down the drain slowly (...) Unity will come the day after it is too late. Toynbee says that civilizations, like men’s lives, are built by responses to challenges. To me, unfortunately,

Western Europe has been faced with several challenges which it has not answered. The European Common Market has so far been more talk than action". Le 27 novembre 1972, dans un exposé à la *Conférence de l'emploi*, le baron Léon Lambert avait lancé un appel peu écouté : "Que cesse l'Europe des discours, pour se transformer enfin en Europe des réalités »...

Mais cette même conférence permettait aussi au financier de se faire également le chantre de la mobilité des travailleurs – « Il faut bien constater que ce ne sont pas seulement les facteurs capital et management qui sont contraints de se déplacer à tout moment » –, de la contraction du nombre de salariés lors des rationalisations des entreprises qui, dans certains cas, est « la condition absolue de leur survie » et de la modération salariale – « La hausse effrayante des coûts de production de ces dernières années, hausse essentiellement due à l'accroissement de la charge salariale, est causée non seulement par la hausse très réelle du coût de la vie, mais [aussi] par une pression qui, dans toute l'Europe occidentale, va devenir bientôt intolérable pour que survive la rentabilité de nombreuses entreprises, et donc que survivent tout court ces entreprises. Nous sommes entrés dans un cycle infernal que nous avons tant critiqué chez les Américains et auquel ils ont maintenant mis bon ordre ». S'exprimant à l'assemblée générale des actionnaires de la *CBL* en 1975, son président reconnaissait que « l'indexation automatique des salaires a été un facteur important de la paix sociale en Belgique », tout en annonçant que « dans les circonstances actuelles, il faut absolument demander un peu de clairvoyance et de sagesse, en faisant preuve de modérations dans les revendications ». En mai 1985, lors de l'assemblée générale des actionnaires du *GBL* dont les résultats sont alors en hausse, le baron Léon Lambert poursuivra sur sa lancée, estimant que la réduction du temps de travail ne créa pas un seul emploi, tout en demandant la révision du système de sécurité sociale et une meilleure qualité de l'enseignement. Il évoquera à nouveau les coûts salariaux excessifs de la Belgique, conduisant de plus en plus au remplacement des hommes par des machines, alors qu'aux États-Unis, des millions d'emplois ont été créés « tout simplement parce qu'il y a dans ce pays des hommes et des femmes qui veulent travailler. Ils se sont contentés de salaires plus bas et le système s'est remis en route ». En 1976 pourtant, le baron Léon Lambert avait tenu à l'assemblée générale des actionnaires de la *CBLFI* un discours plus conciliant à l'égard du monde salarial – tout en étant toujours aussi exigeant – mais cela dans un tout autre contexte économique et politique il est vrai : « Du chômage, je vous dirai peu. (...) Il est largement dû à la récession mondiale et la Belgique, pays exportateur, l'a subi plus que d'autres. La récession, nous sommes en train d'en sortir, mais il restera un chômage structurel : lisez ce qu'en a dit la Commission européenne. Parmi ses causes, je citerai quand même la nouvelle relation qui ne commence d'ailleurs qu'à s'établir entre les pays industrialisés et le tiers monde. C'est dans ce domaine que le monde de demain va être confronté à d'immenses problèmes auxquels, seules, les entités fortes pourront faire face. L'on parle, chez nous, de justice sociale et de redistribution des richesses ; sachons que nous allons être confrontés à une redistribution, non plus nationale des revenus, mais mondiale. C'est le défi d'aujourd'hui et il est posé en termes clairs : il s'agira de renoncer à une partie de notre aisance et de notre sécurité pour assurer aux populations du tiers monde des conditions de vie humaines ».

Si le baron Léon Lambert se détourne de la vie politique belge proprement dite, qu'il juge peu « hartverheffend », il travaille par contre avec des hommes de convictions politiques affirmées tels que le baron Jean-Charles Snoy et d'Oppuers, qui appartiendra au *Parti Social Chrétien*, et Lode Claes, secrétaire du *Conseil économique flamand* lorsque le baron Léon Lambert l'invite à entrer au conseil d'administration de la *Compagnie Lambert*, qui deviendra sénateur de la *Volksunie* et démissionnera de ses fonctions d'administrateur de la *Compagnie Bruxelles Lambert* lorsque

Albert Frère y fera son entrée, considérant que la participation du nouveau venu y constituait une modification défavorable du rapport de forces entre le Nord et le Sud du pays. Le *'t Pallieterke* dira d'ailleurs du baron Léon Lambert qu'il est « geen Vlaams-nationalist, maar hij is niet anti-Vlaams ». C'est que les préoccupations du financier se situent bien au-delà des querelles communautaires belges. Il est bien davantage soucieux de la conduite des États, laquelle le fait désespérer, ainsi qu'il l'affirme à l'assemblée générale des actionnaires de la *Compagnie Bruxelles-Lambert* en mai 1974. En 1977, il renchérit, décrétant que les démocraties européennes se montrent impuissantes à régler les énormes problèmes politiques, économiques et sociaux auxquels la société se trouve confrontée. Cette manière d'appréhender la réalité, ainsi que la haute place qu'il occupe au cœur de l'élite du monde économique font du baron Léon Lambert un membre naturel de cercles internationaux de haut niveau. L'approche de ces derniers s'est faite progressivement, par modestes coups de pouce financiers également. Ainsi, la *Banque Lambert*, et plus encore après qu'elle soit rejointe par le très pro-européen baron Jean-Charles Snoy et d'Oppuers, octroie quelques subsides à différentes associations pro-européennes, dont par exemple, de manière récurrente, le *Mouvement Européen*, ou, occasionnellement, la *Société du Mont Pèlerin* – créée à la suite de la Deuxième Guerre mondiale à l'initiative de l'économiste néo-classique Friedrich Hayek pour réfléchir à l'avenir théorique et pratique du libéralisme – lorsqu'elle organise son congrès à Knokke en 1962. De même, c'est exceptionnellement, à l'occasion de sa conférence tenue à Knokke également, en mars 1959 sous l'égide du Prince Bernhard des Pays-Bas, que le baron Léon Lambert accordera de sa propre initiative une subvention – proportionnellement plus importante que celles habituellement accordées – au *Groupe Bilderberg*, le conseil de gérance de la *Banque Lambert* approuvant ensuite ce don en sa séance du 2 mars 1959. Des liens privilégiés se tisseront entre le baron Léon Lambert et ce groupe qui avait été créé en 1952 et constitué officiellement en 1954 par le prince néerlandais, le secrétaire général de l'OTAN Jozef Luns, David Rockefeller, qui présidera ultérieurement aux destinées de la *Chase Manhattan Bank*, Joseph Retinger, écrivain et homme politique polonais qui fut au service du général Wladyslaw Sikorski, chef du gouvernement polonais en exil à Londres durant la Deuxième Guerre mondiale, et l'ancien Premier ministre belge et banquier Paul Van Zeeland notamment – ces deux derniers étant aussi à l'origine de la *Ligue européenne de Coopération économique* à laquelle le baron Léon Lambert participera également en tant que membre de la section belge – afin de discuter de questions internationales, et plus spécifiquement de construire l'unité des pays occidentaux et de coordonner ainsi leurs efforts dans leur lutte contre l'Union soviétique et son modèle politique, économique et social. C'est ainsi que le baron Léon Lambert, qui est par ailleurs invité à participer au deuxième *Symposium européen de management* qui se tint à Davos au début de l'année 1972 – c'est alors la seconde réunion annuelle de ce qui est aujourd'hui plus connu sous le nom de *Forum économique mondial* – pour y proposer un exposé sur les syndicats ou groupements bancaires internationaux dans le cadre d'un thème « Vers une stratégie européenne de l'entreprise », rejoindra en personne en avril 1978 le *groupe Bilderberg*, club très restreint de l'élite internationale composé d'une petite centaine de personnalités seulement parmi lesquelles notamment le baron Jean-Charles Snoy et d'Oppuers, le baron Edmond de Rothschild, le vicomte Etienne Davignon et Henry Kissinger. Le baron Léon Lambert rejoindra le comité de pilotage du groupe de 1981 à 1984, et participera à ses réunions annuelles jusqu'à celle d'avril 1987, peu avant son décès.

En 1973, David Rockefeller, qui expliquera ultérieurement à la presse que « quelque chose doit remplacer les gouvernements, et le pouvoir privé me semble l'entité adéquate pour le faire », veut élargir le *groupe Bilderberg*, qui rassemble américains et européens, aux personnalités influentes de la nouvelle puissance économique qu'est le Japon. Le financier américain et Zbigniew

Brzezinski, politologue américain d'origine polonaise qui deviendra conseiller à la *Sécurité nationale* du président des États-Unis Jimmy Carter, projettent alors la création de la *Commission trilatérale*. Le baron Léon Lambert, que le président de la *Chase Manhattan Bank* cite avec le baron Edmond de Rothschild au nombre de ses « amis personnels », est membre fondateur de ce nouveau cénacle de l'élite politique et économique internationale. Cette nouvelle organisation est constituée dans le contexte très particulier du début des années septante marqué par un grand antagonisme entre les convictions libérales et les idéaux socialistes, les blocs de l'Ouest et de l'Est se faisant face et suscitant de multiples débats sur l'orientation à prendre pour réformer la société. Ainsi, par exemple, suite à l'« accident de change » à la *Banque de Bruxelles*, les forces de gauche (presse, syndicats et partis politiques) appelaient ni plus ni moins à la socialisation des banques dont la tâche n'est pas « de faire des opérations spéculatives mais bien de servir l'intérêt général ». Ce contexte explique la constitution de groupes tels que la *Commission trilatérale* qui se charge de diffuser d'autres idées dans la société, allant jusqu'à imaginer et prôner la privatisation des services publics. Le baron Léon Lambert participera aux travaux de la commission jusqu'à son décès – en compagnie du baron Edmond de Rothschild et d'Antoinette Spaak, une amie de longue date – se joignant à son comité exécutif de 1978 à 1980, lequel se compose de plusieurs personnalités influentes dont Henry Kissinger. *The Crisis of Democracy. Report on the governability of Democracies to the Trilateral Commission*, l'un des textes majeurs de la commission, fait écho au jugement du baron Léon Lambert sur les démocraties modernes. Notons que les concepts développés par les deux hauts cercles de réflexion auquel le financier belge apporta sa contribution modelèrent de façon non-négligeable le monde tel qu'il évoluera ensuite.

Le baron Léon Lambert sera ensuite appelé à l'*Atlantic Institute for International Affairs*, qui, sis à Paris, a pour objectif de favoriser les relations politiques, économiques et culturelles dans la communauté internationale, et plus particulièrement entre les membres de l'OTAN. Il siègera également au *Rockefeller University Council* ainsi qu'au newyorkais *Hudson Institut*, cercle de réflexion et d'influence se chargeant de promouvoir les valeurs, entre autre, de libre entreprise, auprès des pouvoirs publics.

Signalons encore que, dans le cadre de son mandat de président de *GBL*, le baron Léon Lambert captivera les actionnaires du groupe à son assemblée générale de mai 1986 par un exposé magistral sur les perspectives économico-énergétiques internationales. S'inquiétant des risques d'un nouveau choc pétrolier consécutif à la raréfaction des hydrocarbures, l'orateur, vice-président de *Pétrofina*, y incitait les gouvernements occidentaux à préparer cet avenir en taxant davantage la consommation pétrolière privée, et non, soulignait-il, celles des industries, sur base par exemple d'un prix théorique de 20 dollars le baril, de manière à, entre autres, hâter la résorption des déficits budgétaires occidentaux...

En digne successeur de l'héritage familial, le brillant financier se mouvant au sein des plus hauts et discrets groupes de pression internationaux, se révèle être un esthète raffiné. Pianiste durant ses heures de liberté, traversé dans sa jeunesse d'un désir de se réaliser par l'intermédiaire du cinéma, celui que certains surnommeront parfois « vice-roi de Belgique » et dont la table est reconnue comme l'une des meilleures et des plus prestigieuses d'Europe, développera durant toute son existence une très riche collection d'œuvres contemporaines notamment, poursuivant de cette façon l'œuvre de la baronne Hansi Lambert, sa mère. Le développement de cet aspect des activités du baron Léon Lambert trouve son point de départ dans un événement destructeur. Alors qu'il revient d'un voyage d'affaires aux États-Unis, un incendie se déclare dans l'hôtel d'Ennetières, résidence de la famille Lambert. La presse, qui relate ce sinistre survenu en février 1956, ajoute que

les collections d'art ont pu être sauvées. La bâtisse, qui abrite la maison Lambert depuis trois générations mais où le groupe se trouve désormais à l'étroit en raison de son développement considérable, sera alors détruite pour réaliser une nouvelle construction dont le baron Léon Lambert dira « I like to think that if Lorenzo de Medici came back and saw this, he would say, 'This is the way I would do it now' ». Notons ici que Niall Ferguson, qui s'est longuement penché sur l'histoire des Rothschild, écrira en 1998 que, par bien des manières, ces derniers sont les Médicis du XIX^{ème} siècle. Cette idée a-t-elle éclot dans l'œuvre de l'écrivain ou est-elle déjà émise au moment où le cousin belge des Rothschild l'utilise pour l'édifice qu'il a fait construire à l'avenue Marnix ? La question reste posée. Toujours est-il que, pour édifier le nouveau siège bruxellois de son groupe, le baron Léon Lambert ne lésine pas sur les moyens. Sa mère fait tout d'abord appel, en son nom propre et en celui de ses trois enfants, au très célèbre architecte Charles-Edouard Jeanneret, mieux connu sous le nom de Le Corbusier. Celui-ci, fort occupé, n'envisage cependant pas de venir à Bruxelles discuter de la mise au point fonctionnelle et structurelle du nouveau bâtiment de la banque, ce qui conduit le baron Léon Lambert et ses associés à renoncer à une collaboration qu'ils estiment difficile à mener en devant se rendre eux-mêmes régulièrement à Paris. L'érection du nouveau siège social du groupe Lambert est alors confiée au bureau d'architecture newyorkais *Skidmore, Owings & Merrill*, et plus particulièrement à l'un de ses principaux partenaires, Gordon Bunschaft, dont la renommée internationale s'est construite sur l'édification de majestueux immeubles de bureaux à New York. Terminant alors la réalisation du nouveau siège de la *Chase Manhattan Bank* pour David Rockefeller, Gordon Bunschaft imagine un bâtiment qui, dans un premier temps, contredit le projet d'un édifice de verre tel qu'espéré par le baron Léon Lambert au vu d'autres réalisations de l'architecte réputé. Le financier sera finalement enchanté par le projet proposé et une réelle amitié naîtra entre les deux hommes. Fêré d'art contemporain, Gordon Bunschaft a pu rencontrer le désir exprimé par la baronne Lambert et soutenu par son fils aîné, qui le résumera en ces mots : "My mother's idea was that this building should not only be an architectural landmark, but a cultural center as well". Et comme il l'avait fait pour la *Chase Manhattan Bank*, le créateur américain dessine un édifice conçu pour à la fois accueillir des services bancaires et mettre en valeur des œuvres d'art. Alors que la noblesse s'enorgueillit de ses châteaux et au contraire de la bourgeoisie nantie qui recherche alors frénétiquement la périphérie de la capitale, le baron Léon Lambert choisit d'y aménager en habitation une partie de son dernier étage, y combinant habilement espace de travail et penthouse. Et l'architecte installe également au mieux la collection artistique du baron Léon Lambert, constituée de toiles contemporaines prestigieuses acquises par sa mère, de tableaux hérités de ses grands-parents ainsi que d'œuvres d'art africain rassemblés par le baron Henri Lambert et d'œuvres d'art asiatique, à l'intérieur du nouvel édifice qui, selon les mots mêmes du baron Léon Lambert, est « destiné à embellir notre capitale et à montrer combien étroitement les affaires et l'art peuvent être associés », selon un concept de l'art participant à la vie courante développé par la baronne Hansi Lambert.

Un an après son inauguration, la *Société belge des Urbanistes et Architectes modernistes* lui attribuera son prix d'architecture 1966. Exemple du point de vue de la recherche plastique et structurelle dont il a fait l'objet, le nouvel édifice recevra également en 1967 le prix de l'*American Institute of Architecture*.

La rencontre entre le baron Léon Lambert et Gordon Bunschaft ne sera pas seulement décisive pour l'édification du nouveau bâtiment. En effet, l'architecte introduisit le jeune financier dans de nombreux cercles artistiques qu'il fréquentait lui-même, enrichissant de ce fait la collection Lambert d'œuvres artistiques américaines. Le baron Léon Lambert acquit également plusieurs

œuvres de *l'École de Laethem St-Martin*, qu'il exposa aussi à Marnix, ce qui fit dire à Michèle Michiels, dans un article rédigé pour *Le Marché*, que ce collectionneur était en quelque sorte passé du mécénat d'origine au mécénat social, puisque sa collection est proposée aux regards des employés du groupe ainsi que de ceux qui sont reçus entre ses murs. Une des particularités de la collection Lambert est son statisme, les œuvres n'étant qu'exceptionnellement vendues, au profit alors d'autres pièces du même artiste. Le baron Léon Lambert, qui ne négligeait pas les galeries parisiennes ou newyorkaises, aimait à s'adresser directement à l'artiste pour faire son choix. Dans un article intitulé *Le Baron Lambert, collectionneur, pas mécène* qu'elle écrit pour *Intermédiaire*, Emmanuelle Dubuisson conclut que s'il pense s'apparenter au mécène par ses achats qui ont aidé tel ou tel artiste, le baron Léon Lambert ne s'est jamais présenté comme tel, la seule directive de sa collection, conceptualisée comme l'environnement d'un espace de travail, semblant être une passion pour les arts plastiques. Ayant de fait transformé son immeuble d'affaires en salon d'exposition, le baron Léon Lambert, qui a grandi au sein d'une famille riche d'artistes et de collectionneurs, et dont la mère imprégnée du goût de l'art propre à la haute société viennoise dont elle est issue et qui a toujours eu à cœur de côtoyer les gens les plus intéressants du monde culturel tout en ornant ses salons de toiles signées de la main de Chagall, Picasso ou Miro, dira : « Je pense qu'il est du devoir des entreprises, publiques ou privées, petites ou grandes, de permettre à ceux qui y travaillent de voir ce qui est beau et intéressant ».

Le vif intérêt du baron Léon Lambert se concrétise encore par des mandats dans les mondes culturels belge et américain. Dès 1962, il est membre protecteur de la *Ligue Esthétique Belge* à laquelle le baron Jean-Charles Snoy et d'Oppuers participera également. Par ailleurs président, dans un autre domaine, de *l'Institut de médecine sociale baronne Lambert* qui reprend en 1965 les activités du service médical de la *Banque Lambert*, le baron Léon Lambert entre en 1962 au conseil international du *Museum of Modern Art* de New York, tandis que Pierre Apraxine, conseiller artistique pour la collection d'art moderne du financier belge, y deviendra conservateur assistant ultérieurement. Dix ans s'écoulaient avant que le baron Léon Lambert devienne administrateur de la *Cinémathèque royale de Belgique* et de la *Société philharmonique de Bruxelles*, suivant en cela les traces de ses père et mère qui avaient soutenu respectivement la *Fondation musicale Reine Élisabeth* et le *Fonds Eugène Ysaye*.

La finance n'est néanmoins jamais loin. Au début des années 1970, le marché de l'art constitue un secteur intéressant alors que le monde de la finance recherche une formule d'investissement offrant à la fois une protection suffisante contre l'inflation et la possibilité de réaliser de substantiels profits. S'inspirant de ce qui se fait aux États-Unis où plusieurs fonds de placement ont été fondés par des marchands, le baron Léon Lambert, en étroite collaboration avec David Carritt, administrateur de *Christie's* pendant quelques années, et Philippe Stoclet, administrateur de la *Sofina*, fonde en 1970 la société luxembourgeoise *Artémis* dont l'objet est la prise de participations dans des sociétés investissant dans les œuvres d'art et toutes les activités qui lui sont connexes. Avec le baron Elie de Rothschild, le financier belge crée peu après *l'Artémis Fund* dont plusieurs administrateurs sont choisis parmi ceux d'*Artémis*. En 1984, *GBL*, désormais dirigé par Albert Frère, cède un nombre important des parts sociales de la société luxembourgeoise et Philippe Stoclet démissionnera de ses fonctions d'administrateur. Le baron Léon Lambert continuera d'assumer la présidence d'*Artémis* jusqu'à sa disparition prématurée en 1987.

Le baron Léon Lambert ne verra pas son soixantième anniversaire. Il décède le 28 mai 1987 à la suite d'une brève maladie. Tout porte à croire qu'il se savait atteint du mal qui l'emportera rapidement. A commencer par la vente de la collection artistique qu'il avait si patiemment

constituée. En effet, alors qu'il ne se déliait que très rarement d'une œuvre, le financier, qui, entre 1982 et 1985, avait à plusieurs reprises proposé à la *BBL* d'acheter une partie de sa collection afin qu'elle puisse demeurer dans l'immeuble de l'avenue Marnix, ce que la banque fera finalement, décide vers 1986 de se défaire de l'entièreté de celle-ci en la confiant à *Christie's*, un des principaux acteurs mondiaux de vente publique. Les œuvres de l'imposante collection seront présentées en pas moins de quinze catalogues et vendues principalement à New York, mais aussi à Londres et à Amsterdam, du 5 mai au 14 juillet 1987, la dernière séance de vente aux enchères ayant donc lieu après le décès de ce passionné d'art contemporain. Cette vente suscitera d'ailleurs bien des questions sur son fondement. Le baron Léon Lambert se refusera à y donner une réponse, invoquant devant la presse des raisons strictement personnelles. Dès lors, diverses rumeurs se mettront à courir dans les journaux qui évoquent, l'un, le fait que la collection jusqu'alors exposée à Marnix ne le serait plus suite au retrait du baron Léon Lambert de *GBL*, l'autre, la réalisation de sa collection en raison du départ définitif de son propriétaire pour New York, à moins que ce soit pour la Suisse comme le suggère un titre français. Le *New York Times*, quant à lui, publie de nombreux articles consacrés à cette vente publique, en se plaisant à souligner la digne filiation du baron Léon Lambert avec son parent le baron James de Rothschild.

De fait, le baron Léon Lambert ne se défait pas que de sa collection en ce printemps 1987. Le 19 mai, à l'occasion de l'Assemblée générale des actionnaires de *GBL*, le financier, souffrant, charge son frère de lire un message présentant sa démission comme Président et administrateur de la société : « Cela fait, je pense, 38 ans que je suis aux affaires. Avec d'autres, j'ai construit ou reconstruit cette Maison. Cela a été ma passion et ma vie. C'est donc avec une profonde tristesse que je dois vous dire adieu ». Sa démission pour « raisons personnelles » parfois interprétées comme « raisons de santé » par la presse, était en fait annoncée dès la fin 1986. Via sa holding familiale situé au Lichtenstein, la famille Lambert conserve cependant 5 % du capital de *GBL* et 3 % du capital de la holding suisse *Pargesa*, fer de lance d'Albert Frère et principal actionnaire de la holding belge. Quant au baron Léon Lambert, il conserve certains avantages liés à son passé dans l'entreprise, tel l'usage de son superbe appartement sis au siège social pendant encore cinq ans... Albert Frère, que l'on ne veut pas croire cynique lorsqu'il lui adresse des vœux de prompt rétablissement et qui dirige de fait le groupe depuis 1982 ou 1983, présidera désormais non seulement le comité exécutif, mais aussi le conseil d'administration du groupe.

Dans la foulée de cette décision, le baron Léon Lambert démissionne de ses fonctions d'administrateur à *Pargesa*, *Pétrofina* et *Tractebel*. Quant à la *BBL*, il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat lors de la réunion de son conseil d'administration du 22 janvier 1986. Le financier envisageait-il – ou avait-il envisagé – son départ définitif pour New York ? A Lode Claes, alors directeur du *Trends* où il évoquait un tel projet, le baron Léon Lambert, prenant sa plume, avait répondu qu'« il ne s'en allait nulle part ».

De fait, le baron Léon Lambert s'éteint à Anderlecht le 28 mai 1987, à l'âge de 58 ans. Est-ce conformément à un rite qui accompagna plusieurs décès dans la famille Rothschild, selon lequel la disparition d'un banquier demeure cachée un bref moment, que sa mort ait été annoncée, tant auprès de la commune d'Anderlecht qu'à la presse, le 30 mai seulement ? Les journaux seront nombreux à relater l'information. Tandis que *Het Laatste Nieuws* s'étonne de cette disparition « Het komt onverwacht, omdat niets erop wees dat baron Lambert sukkelde met de gezondheid », d'autres, tel que le *Pourquoi pas ?* ou *Le Soir* parlent d'un décès survenu peu après avoir « décidé de renoncer à tout », « comme si, pressentant la fin, il avait résolu de déposer le bilan ». Les notices nécrologiques stipulent qu'il est décédé « après une courte maladie ». Si le *Pourquoi pas ?* évoque

plusieurs hospitalisations, *Le Soir* annonce un accident cardiaque avec complications, tandis qu'il faut aller au-delà de l'Atlantique, dans le *New York Times*, pour lire que, selon les informations fournies par *Drexel Burnham Lambert*, le baron Léon Lambert, atteint d'un arrêt cardiaque, aurait sombré dans le coma durant dix jours avant de rendre son dernier souffle. Les hypothèses quant au décès du financier trouveront encore une autre formulation lorsque deux journalistes flamands, Georges Timmerman, dans *TerZake*, et Ludwig Verduyn, ancienne plume du *Morgen* dans un ouvrage édité chez Luc Pire, rendent successivement compte de rumeurs – jamais confirmées – selon lesquelles il aurait été une des premières victimes du sida dans notre pays.

Le baron Léon Lambert, célibataire et sans descendance, sera inhumé dans l'intimité, auprès des siens dans la partie juive du cimetière du Dieweg, à Uccle, le 1^{er} juin. Deux services à sa mémoire seront célébrés, l'un à Bruxelles le 11 juin, en l'*Église St Jacques de Coudenberg*, l'autre à New York en la *Saint Thomas's Church*, David Rockefeller et Henry Kissinger y prenant tour-à-tour et parmi d'autres la parole pour lui rendre un dernier hommage.

Avec le décès du baron Léon Lambert disparaît une personnalité essentielle d'une grande dynastie financière belge et internationale. Né au cœur d'une famille européenne de financiers, dont plusieurs membres sont doués pour l'art, et éduqué des deux côtés de l'Atlantique, le baron Léon Lambert déploya ses activités financières avec un sens des affaires le plus souvent innovateur et avisé, fidèle à sa double filiation, juive et catholique, manifestant un double attachement, européen et américain, et une foi certaine dans les élites ainsi qu'un intérêt constant pour l'art, pratiqué, admiré et valorisé, et ce avec une grande constance durant toute son existence.

Sources et bibliographie

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, *fonds ING*. – Archives de la Société philharmonique de Bruxelles, dossier carton « Les biographies ». – Archives de l'Institut universitaire des Hautes Études internationales, à Genève, *Dossier Lambert Léon n° d'immatriculation 938/49 SES*. – Banca Nazionale del Lavoro, Archivio Storico, à Rome, *Banca Nazionale del Lavoro, Bilancio, 1983-1986*. – Fondation Le Corbusier, Archives, à Paris. – Archives de la Ligue européenne de Coopération économique, à Louvain-la-Neuve.

A Safe Haven for Frightened Fund, dans *Time*, 25/7/1977. – *Au bonheur des musiciens. 150 ans de vie musicale à Bruxelles*, Tielt, Éditions Lannoo, 1997. – *Baron Leon Lambert; Banker Collected Art*, dans *The New York Times*, 1/6/1987, p. B 10. – *Baron Lambert : « Je suis un nationaliste européen »*, dans *Entreprise*, n° 907, 26/1/1973, p. 25. – F. Baudhuin, *Histoire économique de la Belgique. 1914-1968*, 4 vol., Bruxelles, Bruylant, 1944-1970. – J. L. Bauwens, *Optimisme en pessimisme bij tweede grootste holding van België. Lambert van Brussel of van Amerika?*, dans *Het Laatste Nieuws*, 13/5/1977. – *Belgium. Banking à la Lambert*, dans *Time*, 6/1/1975, p. 8. – R. Bernier, *A la Banque Lambert*, dans *L'œil*, n° 34, février 1966, p. 50-55. – B. J. Blum, *Oral History of Gordon Bunschaft*, Chicago, The Art Institute of Chicago, 1990. – J. Bohets et M. Leysen, *Baron Lambert: een financier moet geen ondernemingen leiden*, dans *De Standaard*, 6/12/1972, p. 8. – O. Boiral, *Trente ans d'une institution secrète. Pouvoirs opaques de la Trilatérale*, dans *Le Monde diplomatique*, novembre 2003, p. 14. – H. Bonin, Th. Grosbois, N. Hatzfeld et J.-L. Loubet, *Ford en France et en Belgique. 1903-2003*, Paris, 2004. – J. Bouvier, *Les Rothschild. Histoire d'un capitalisme familial*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1992. – R. Brion et J.-L. Moreau, *Tractebel. 1895-1995. Les métamorphoses d'un groupe industriel*, Anvers, Fonds Mercator, 1995. – Y. Cassis, *Les capitales du capital. Histoire des places financières internationales. 1780-2005*, Genève, Éditions Slatkine, 2006. – L. Claes, *Afscheid van Baron Lambert. Baron Lambert was teleurgesteld in de Belgische evolutie*, dans *Trends*, 2/4/1987. – L. Claes, *Hommage au Baron Lambert*, dans *La Libre Belgique*, 6/6/1987. – CNE B.B.L. *Nouvelles*, n° 28, mai 1980. – H. Coston, *L'Europe des banquiers*, Paris, Librairie française, 1963. (Documents et témoignages) – [A. Dasnoy], *Banque Lambert*, Bruxelles, s. d. (1964), 62 p. – P. Delacour, *Deux fois adieu. A la mémoire du baron Léon Lambert. Trente-huit années d'une existence consacrée aux grandes affaires*, dans *Courrier de la Bourse*, 11/6/1987. – Y. Delannoy, *Lambert, Henri*, dans *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 1, Bruxelles, 1988, p. 216-222. – Y. Delannoy, *Lambert (Léon, baron)*, dans *Biographie Nationale*, t. 42, Bruxelles, 1981-1982, col. 427-461. – Y. Delannoy, *Lambert (Samuel)*, dans *Biographie Nationale*, t. 40, Bruxelles, 1977-1978, col. 580-597. – Y. Delannoy, *Richtenberger (Lazare)*, dans *Biographie Nationale*, t. 37, Bruxelles, 1971, col. 675-687. – G. Depas, *Le baron Lambert avait allié la haute finance et les arts*, dans *Le Soir*, 1/6/1987. – P. De Peuter, *L'art dans la banque*, dans *Swinging sixties/Sparkling nineties. La collection d'art contemporain de la Banque Bruxelles Lambert, présentée par le Crédit Européen Luxembourg, Luxembourg*, BBL et CEL, s. d. (1995), p. 18, 20 et 22. – V. de Roest d'Alkemade, *Pour un abord microsociologique de la haute société bruxelloise. Thèse de la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques*, 3 vol., Bruxelles, 2007. – V. de Roest d'Alkemade, *Sang bleu belge : noblesse et anoblissement en Belgique*, Bruxelles, Éditions Labor, 2003. (Collection La Noria) – F. Drong, *Profil. Léon Lambert, l'enfant terrible de la banque belge*, dans *Vision. Le magazine économique européen*, n° 7, 15/6/1971, p. 44-48. – E. Dubuisson, *Le Baron Lambert, collectionneur, pas mécène*, dans *Intermédiaire*, 20/9/1985. – M. Dumoulin et A.-M. Dutrieue, *La Ligue européenne de Coopération économique (1946-1981). Un groupe d'étude et de pression dans la construction européenne*, Berne, Peter Lang, 1993. (Euroclio Études et documents) – A.-M. Dutrieue, *Lambert Famille*, dans *Dictionnaire des patrons en Belgique. Les hommes, les entreprises, les réseaux*, éd. par G. Kurgan-van Hentenrijk, S. Jaumain et V. Montens, Bruxelles, De Boeck-Université, 1996, p. 408-412. – *Exposé fait par le Baron Lambert à la Conférence nationale de l'Emploi le 27 novembre 1972*, dans *Bulletin d'Information. Compagnie Lambert et Banque Lambert*, n° 200, 1/12/1972. – N. Ferguson, *The House of Rothschild*, 2 vol., New York, Penguin Books, 1998-2000. – J.-F. Fralon, *Albert Frère. Le fils du marchand de clous*, Paris, Fayard, 1997. – M. Gama, *Rencontres au sommet. Quand les hommes de pouvoir se réunissent*, s. l. (Paris), L'Altiplano, 2007. – J. Gérard, *Ces juifs qui firent la Belgique*, Braine-l'Alleud,

Le baron Léon Lambert, un banquier et financier belge d'envergure internationale du xx^e siècle

éditions J.M. Collet, 1990. - G. Geuens, *Tous pouvoirs confondus. État, Capital et Médias à l'ère de la mondialisation*, Anvers, EPO, 2003. - P. Gillard, *La création de la Banque Bruxelles Lambert*, inédit, 2002. - F. Groff, *Albert Frère. Le pouvoir et la discrétion*, Bruxelles, Éditions Labor, 1995. (Collection La Noria) - *Groupe Bruxelles-Lambert : des résultats en hausse*, dans *La Dernière Heure*, 23/5/1985. - M. H., *Baron Lambert : on n'est pas industriel sans être financier*, dans *Manager*, mai 1983. - *Kunstkenner en architect van GBL baron Lambert overleden*, dans *Het Laatste Nieuws*, 1/6/1987. - G. Kurgan-van Hentenrijk et J. Laureyssens, *Un siècle d'investissements belges au Canada*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1986. - J. L., *De man in de kijker. Baron Léon Lambert*, dans *'t Pallieterke*, 28/9/1972. - L., *L'assemblée de la Cie Bruxelles-Lambert. La conduite des États me fait désespérer, a déclaré le baron Lambert*, dans *La Dernière Heure*, 14/5/1974. - *Lambert*, dans O. Coomans de Brachène, *État présent de la noblesse belge. Annuaire de 1977*, Bruxelles, 1977, p. 22-24. - *Le cimetière du Dieweg*, Bruxelles, Solibel Edition, 1993. (Bruxelles, ville d'Art et d'Histoire) - E. Lentzen et A. Vincent, *La concentration économique et les groupes. Société générale de Belgique, Cobepa, Bruxelles Lambert et Frère-Bourgeois en 1981-1982*, dans *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n° 993-994, 25/3/1983. - *Les trois mousquetaires, Le baron Lambert*, dans *Pourquoi pas ?*, 4^e année, n° 163, 29 mai 1913, p. 939-940. - N. Letours et E. Cabet, *Bruxelles, Lambert et compagnie*, dans *Notre Temps*, 28/4/1977. - R.C. Longworth, *Banking. Baron Lambert goes west*, dans *Institutional Investor*, juin 1976, vol. 10, n° 6, p. 98-100, 102 et 126. - H. Lottman, *La dynastie Rothschild*, Paris, Éditions du Seuil, 1995. (Traduit de l'américain par M. Véron) - C. Maillet, *Une initiative qui suscite beaucoup de commentaires. La Société Artémis, un nouveau venu d'envergure sur le marché de l'art*, dans *Le Soir*, 15-16-17/8/1970, p. 7. - *Marnix. Un syntagme dans la ville. Le siège social de la BBL*, Bruxelles, BBL, 1993. - L. D. Maas, *Introduction: Larry versus Larry: The Making of a Writer/Activist*, dans *We Must Love One Another Or Die. The Life and Legacies of Larry Kramer*, édité sous la direction de L. D. Maas, New York, St. Martin's Griffin, 1997. - M. Michiels, *Y-a-t-il encore des mécènes ?*, dans *Le Marché*, 30/12/1983. - *Modern Medici*, dans *Time*, 13/8/1965. - J.-M. Moitroux, A.-M. Dutrieue, B. de Thomaz et A. Cremers, *Une Banque dans l'Histoire. De la Banque de Bruxelles et de la Banque Lambert à la BBL. 1871 à 1996*, Bruxelles, éd. par la BBL à l'occasion de son 125^e anniversaire, 1995, 275 p. - *Morphologie des Groupes financiers*, 2^e éd., Bruxelles, éd. CRISP, 1966. - A. Muhlstein, *James de Rothschild. Francfort, 1792-Paris, 1868. Une métamorphose, une légende*, Paris, Gallimard, 1981. - M. Nadler, S. Heller et S. Shipman, *New York as an International Center*, dans *The Money Market and Its Institutions*, New York, 1955. - K. Oosterlinck, *Cent ans de programme de cours*, dans *Solvay Business School 1903-2003*, éd. sous la direction de Constat, Devriese, Oosterlinck, Bruxelles, Archives de l'ULB, s. d. (2003), p. 31-79. - J. Pourbaix, *Affaires. Idées et hommes d'aujourd'hui. Le baron Lambert, avocat de l'intégration monétaire européenne*, dans *Pourquoi pas ?*, 30/3/1972, p. 72, 74, 76 et 78. - J. Pourbaix, *Dans le monde des sociétés. Microscopie de la Compagnie Bruxelles-Lambert*, dans *Pourquoi pas ?*, s. d. (printemps 1975), p. 55-56, (57), 62 et 64. - J. P. [ourbaix], *Affaires. Un exposé du Baron Lambert. Vocation des holdings et carence du capital à risque*, dans *Pourquoi pas ?*, 27/5/1976, p. 62 et 64. - D. Rockefeller, *Mémoires*, Paris, Éditions de Fallois, 2002. (Traduit de l'américain par P. Arnaud, J. Bouvier et I. Caron) - A. Rowley, *The Barons of European Industry*, London, 1974. - J. S., *La mort de Léon Lambert*, dans *Pourquoi pas ?*, n° 3575, 4/6/1987, p. 30. - M.-F. Saurat, *Les trésors des grands collectionneurs. Le baron Lambert a transformé son immeuble d'affaires en salon d'exposition*, dans *Paris-Match*, 5/4/1985, p. 66-74. - Jean-Philippe Schreiber, *Lambert, Samuel*, dans Jean-Philippe Schreiber, *Dictionnaire biographique des juifs de Belgique. Figures du judaïsme belge. XIXe-XXe siècles*, Bruxelles, De Boeck-Université, 2002, p. 209-211. - P. Stievenart, *Léon Lambert : tradition et progrès*, dans *Entreprise*, n° 908, Supplément à l'édition belge, 2/2/1973, p. III-VII. - *The Trilateral Commission at 25. Between Past... and Future. Speeches and Toast. Anniversary Evening sponsored by U.S. Group*, s. d. (New York), New York Historical Society, 1/12/1998. - G. Timmerman, *De stamvaders van de BBL*, dans *TerZake*, 15/10/1987. - *Un banquier belge plaide pour la création immédiate d'une monnaie européenne*, dans *Le Soir*, 21/12/1971, p. 21. - E. Van der Straeten, *Lambert (Léon)*, dans *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, 1948, col. 581-582. - L. Verduyn, *Le charme discret d'un banquier luxembourgeois*, Bruxelles, Éditions Luc Pire, 1997. (Traduit du néerlandais par L. Leens) - A. Vincent, *Les groupes d'entreprises en Belgique. Le domaine des principaux groupes privés*, Bruxelles, CRISP, 1990. - *We of '48. A Gathering Memoir at The Half Century of the Yale University Class of*

Anne-Myriam Dutrieue

1948, by The Members of Yale '48, s. l., H. Burr, s. d. - *Yale 1948. Class Directory*, éd. par W.G. Curran, s. d., 1963. – *Yale Class of 1948. Class Directory*, s. l., 1968.